



Agence de promotion économique du Canada atlantique

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2001-III-81

ISBN 0-660-61203-8

Agence de promotion économique du Canada atlantique



Budget des dépenses 2000-2001

Partie III - Rapport sur les plans et les priorités

TABLE DES MATIÈRES

Partie I - Messages	1
Message du Ministre pour le Portefeuille	1
Message du secrétaire d'État	3
Partie II - Vue d'ensemble de l'Agence	5
A. Mandat, rôles et responsabilités	5
1. Mandat et mission	5
2. Structure hiérarchique	5
B. Objectif de l'Agence	7
1. Orientations stratégiques	7
2. Programmes et Services	14
C. Facteurs externes influant sur l'Agence	15
1. Cadre de développement économique	15
2. Examen et perspective économiques pour le Canada atlantique	18
3. Perspectives économiques par province	20
Nouveau-Brunswick	20
Terre-Neuve et Labrador	21
Nouvelle-Écosse	24
Île-du-Prince-Édouard	26
D. Dépenses prévues de l'Agence	28
Partie III - Plans, résultats et ressources (par secteur d'activité)	29
Secteur d'activité Développement :	29
A. Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)	29
B. Objectif du secteur d'activité	29
C. Description du secteur d'activité	29
D. Secteur d'activité Développement - Principaux engagements pour l'atteinte des résultats, résultats prévus, activités clés et ressources	30
Secteur d'activité Administration générale :	49
A. Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)	49
B. Objectif du secteur d'activité	49
C. Description du secteur d'activité	49
D. Secteur d'activité Administration générale - Principaux engagements pour l'atteinte des résultats, résultats prévus, activités clés et ressources	50
Partie IV - Mesures horizontales (Résultats prévus)	51
A. Stratégie de développement durable (SDD) de l'APECA	51
B. Appui de l'APECA à la politique de développement rural du gouvernement fédéral	52

Partie V - Renseignements financiers	53
Sommaire des paiements de transfert	53
Source de recettes non disponibles	53
Coût net des programmes pour l'exercice	54
Partie VI - Renseignements supplémentaires	55
A. Site Web de l'APECA	55
B. Publications	55
C. Liste des bureaux	58

Index par sujet

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 - Organigramme	6
Figure 2 - Cadre de développement économique régional	16
Tableau 2.1 - Dépenses prévues de l'Agence	28
Tableau 3.1 - Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) Secteur d'activité Développement	29
Tableau 3.2 - Secteur d'activité Développement - Principaux engagements pour l'atteinte des résultats, résultats prévus, activités clés et ressources	30
Tableau 3.2.1 - Politiques, défense des intérêts et coordination	31
Tableau 3.2.2 - Accès aux capitaux et à l'information	33
Tableau 3.2.3 - Entrepreneurship et perfectionnement des compétences	34
Tableau 3.2.4 - Innovation	37
Tableau 3.2.5 - Commerce, tourisme et investissements	39
Tableau 3.2.6 - Développement économique des collectivités	45
Tableau 3.2.7 - Ressources du secteur d'activité Développement, selon la priorité stratégique	48
Tableau 3.3 - Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) Secteur d'activité Administration générale	49
Tableau 3.4 - Secteur d'activité Administration générale - Principaux engagements pour l'atteinte des résultats, résultats prévus, activités clés et ressources	50
Tableau 5.1- Sommaire des paiements de transfert	53
Tableau 5.2 - Source de recettes non disponibles	53
Tableau 5.3 - Coût net des programmes pour l'exercice	54

SIGLES OU ABRÉVIATIONS UTILISÉS DANS LE RAPPORT

ASC :	Agence spatiale canadienne
CCCM :	Centre canadien des communications maritimes
CLDE :	Corporations locales de développement économique
CSEC :	Centre de services aux entreprises du Canada
DEC :	Développement économique des collectivités
ECPCE :	Entente de COOPÉRATION sur la promotion du commerce extérieur
EDER :	Entente de développement économique régional
ETP :	Équivalent temps plein
FCI :	Fondation canadienne pour l'innovation
ICDE :	Initiative conjointe de développement économique
IED :	Investissements étrangers directs
IFI :	Instituts financiers internationaux
IIE :	Initiative d'information en économie
MAECI :	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
NGC :	Norme générale de classification
PARPC :	Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes
PDE :	Programme de développement des entreprises
PEIS :	Projet énergétique de l'île de Sable
PES :	Partenariat dans l'économie du savoir
PIB :	Produit intérieur brut
PIC :	Partenariats Investissements Canada
PME :	Petites et moyennes entreprises
PRC :	Partenariat rural canadien
PSC :	Programme de services-conseils
PTCA :	Partenariat du tourisme du Canada atlantique
RIR :	Retombées industrielles et régionales
SDCB :	Société de développement du Cap-Breton
SDD :	Stratégie de développement durable
SECB :	Société d'expansion du Cap-Breton
SGE :	Système de gestion environnementale
SIF :	Stratégie d'information financière
TI :	Technologie de l'information
TPSGC :	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

PARTIE I - MESSAGES

Message du Ministre pour le Portefeuille

Dans l'économie mondiale, l'innovation est un facteur déterminant pour la croissance économique à long terme, l'accroissement de la productivité et, en définitive, la qualité de vie de la population. Préparer les Canadiennes et les Canadiens à entrer dans le monde de l'économie du savoir demeurera l'une des grandes priorités du gouvernement au cours des années à venir. Les organismes membres de mon portefeuille cherchent à stimuler l'essor économique du Canada et à aider la population à profiter des avantages qu'offre l'économie mondiale du savoir. Ils en ont jeté les bases grâce aux investissements soutenus qu'ils ont faits dans le savoir et l'innovation.

Les membres du Portefeuille de l'Industrie

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

** N'est pas tenu de soumettre un rapport sur les plans et les priorités*

L'initiative Un Canada branché, qui a pour but de faire du Canada le pays le plus branché du monde, est, tant sur le plan économique que social, un élément essentiel de la croissance fondée sur le savoir. Les applications de pointe qui en découlent favoriseront la création d'emplois, l'essor économique et la croissance de la productivité. Un Canada branché permettra aussi au gouvernement de joindre tous les citoyens et de leur offrir des services améliorés, en plus de resserrer ses liens avec la population canadienne.

C'est avec plaisir que je présente le Rapport sur les plans et les priorités au nom de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), qui renseigne la population canadienne sur les activités, les priorités et les ressources prévues pour les trois prochaines années. Le rapport montre de quelle façon l'APECA contribue à l'édification d'une économie dynamique au Canada. En plus d'administrer les ententes fédérales-provinciales de relance économique pour le compte du gouvernement fédéral, l'APECA investit de façon stratégique dans la recherche et l'analyse de politiques, dans le commerce, le tourisme et l'investissement, et dans l'innovation, ainsi que dans l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences. Elle aide les petites

collectivités rurales à se créer un avenir meilleur et offre une gamme complète de services financiers et d'information aux entrepreneurs de la région de l'Atlantique.

L'avenir nous oblige à définir l'excellence selon des normes mondiales. Durant la prochaine décennie, l'innovation, les sciences, la recherche-développement et la connectivité modifieront profondément le monde. Pour maintenir et améliorer leur qualité de vie, les Canadiens et les Canadiennes devront se démarquer sur la scène mondiale, être plus compétents, plus productifs, plus novateurs et être plus audacieux en affaires, ce qu'ils sauront certainement devenir.

L'honorable John Manley

Message du secrétaire d'État

Dans le discours du Trône ouvrant la deuxième session de la trente-sixième législature (octobre 1999), le gouvernement du Canada a résolu de renforcer le pays en « rehaussant la qualité de vie des Canadiens. » Pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), cela signifie un engagement renouvelé à l'égard du renforcement des collectivités et de la création d'une économie plus dynamique au Canada atlantique.

Le présent rapport concrétise ces engagements en établissant des objectifs clairs et en indiquant les activités clés qu'entreprendra l'APECA au cours du prochain exercice. Il montre que l'Agence investit de manière stratégique - dans les gens et dans les entreprises du Canada atlantique. Il énonce également les résultats attendus de ces investissements, notamment un nombre accru de nouvelles entreprises et d'entreprises prêtes à exporter, une augmentation de l'investissement étranger direct, un accès facilité aux capitaux et à l'information et l'élaboration et la commercialisation de nouvelles technologies.

L'économie du Canada atlantique a cru, ces dernières années, mais il reste encore beaucoup de défis économiques à relever, notamment l'exode des habitants, l'absence de possibilités dans les régions rurales et un retard généralisé dans la productivité régionale. L'APECA admet qu'elle ne peut régler ces problèmes seule. Nous continuerons de travailler avec les autres ordres de gouvernement, l'entreprise privée, les groupes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur et le secteur du bénévolat afin de cerner les problèmes et les possibilités de l'économie du Canada atlantique. Nous continuerons de répondre aux besoins régionaux du Canada atlantique en aidant à coordonner les programmes exécutés dans la région par d'autres ministères fédéraux. Nous continuerons aussi de défendre vivement les intérêts du Canada atlantique, dans le cadre de l'élaboration de politiques et de programmes nationaux.

L'amélioration de la qualité de vie des Canadiens de la région de l'Atlantique est directement liée à la création d'une économie plus novatrice et plus productive, et partant plus compétitive, caractérisée par un plus grand esprit d'entreprise. Or, ces objectifs ne pourront être atteints que par une collaboration accrue dans cet environnement mondial de plus en plus interconnecté. Le présent rapport constitue mon engagement à réaliser ces objectifs.

L'honorable George Baker, C.P., député
Secrétaire d'État
Agence de promotion économique
du Canada atlantique

PARTIE II - VUE D'ENSEMBLE DE L'AGENCE



Mandat, rôles et responsabilités

1. Mandat et mission

Le mandat de l'Agence découle de la partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R.C., ch. G-5.7*, connue sous le nom de *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*. La *Loi* confère à l'APECA un vaste mandat portant sur le développement économique de la région de l'Atlantique.

Mandat de l'APECA



Favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région.

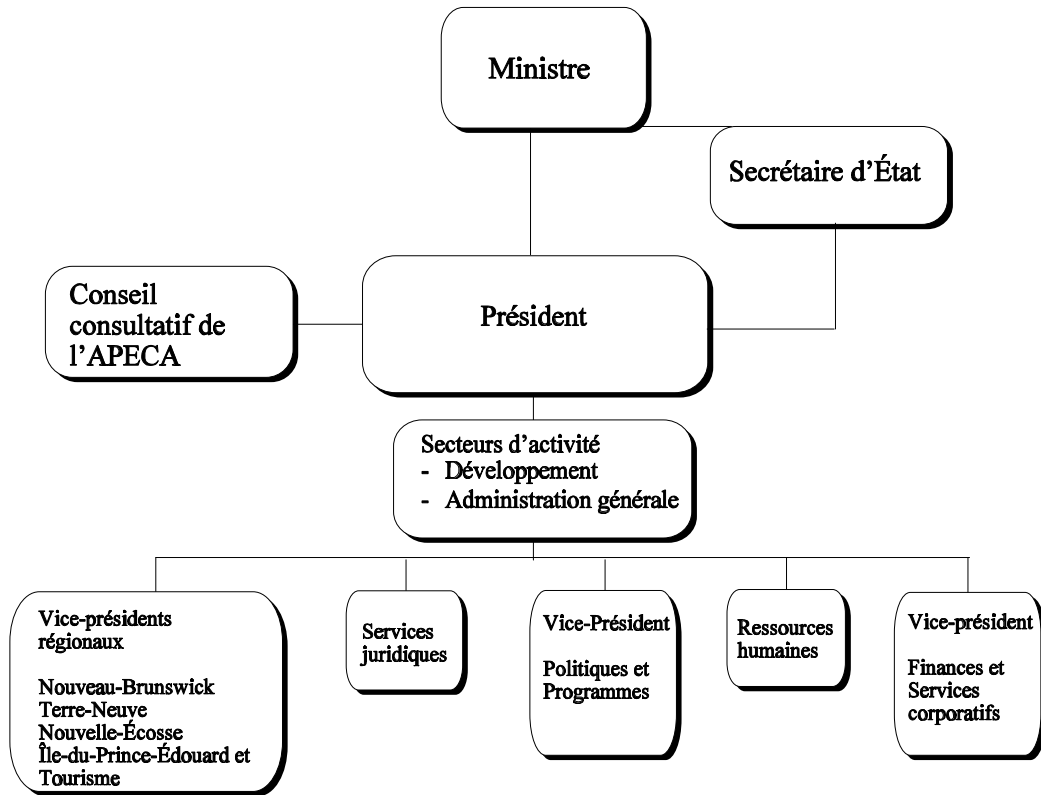
Pour remplir son mandat, l'APECA favorise, dans une association avec la population du Canada atlantique, le développement économique à long terme de la région.

2. Structure hiérarchique

Le Siège social de l'APECA est situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Ses composantes sont les suivantes : cabinet du président, Politiques et Programmes, Finances et Services corporatifs, Services juridiques et Ressources humaines. L'organigramme et les ressources affectées aux secteurs de responsabilité sont présentés à la Figure 1, p. 6.

L'exécution des programmes de l'APECA incombe aux vice-présidents régionaux, qui ont leur bureau dans la capitale de chacune des provinces de l'Atlantique. À Sydney, en Nouvelle-Écosse, le vice-président de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) veille à l'exécution des programmes de l'APECA au Cap-Breton. Chaque vice-président détient les pouvoirs ministériels délégués nécessaires à l'approbation des projets et propositions relevant de son secteur de responsabilité.

Figure 1 : Organigramme



Ressources par secteur de responsabilité pour 2000-2001 (en millions de dollars)						
Secteur d'activité	Régions	Politiques et Programmes	Ressources humaines	Finances et Services corporatifs	Divers*	Total
Développement	266,2	24,5	0,4	3,4	0,2	294,7
330 ETP						
Administration générale	3,1	0,2	0,9	7,9	1,3	13,4
100 ETP						
Total des dépenses prévues	269,3	24,7	1,3	11,3	1,5	308,1
430 ETP						

* Divers : Services juridiques, président, secrétaire d'État, ministre, Conseil consultatif

Par l'entremise de son bureau d'Ottawa, l'APECA veille à la défense des intérêts des Canadiens de la région de l'Atlantique dans l'élaboration de politiques et programmes d'envergure nationale; elle veille également à la défense des intérêts des entrepreneurs de la région, en ce qui concerne les marchés publics fédéraux.

La *Loi sur l'APECA* prévoit la mise sur pied d'un Conseil consultatif de l'APECA. Le Conseil est composé du président de l'APECA et d'au plus sept autres membres qui représentent tous les secteurs de la région de l'Atlantique.

Le président de l'APECA est également président et premier dirigeant de la SECB. Cette dernière est une société d'État créée par voie législative dans le but de promouvoir le financement et le développement de l'industrie dans l'île du Cap-Breton, de contribuer à la création d'emplois dans des industries autres que celle de l'industrie houillère et d'élargir l'assise économique de l'Île. Même si la SECB et l'APECA entretiennent d'étroites relations de travail et si de nombreux programmes de l'APECA sont offerts au Cap-Breton par l'intermédiaire de la SECB, cette dernière est une entité tout à fait distincte. Elle présente son propre rapport au Parlement, par l'intermédiaire du ministre et du secrétaire d'État, et elle n'est en conséquence pas incluse dans le présent document.

B *Objectif de l'Agence*

Afin de réaliser son mandat, l'APECA poursuit l'objectif suivant :

Appuyer et soutenir les nouvelles possibilités de développement économique au Canada atlantique, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises, en élaborant et mettant en œuvre des politiques, des programmes et des projets, et en défendant les intérêts du Canada atlantique lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets nationaux en matière d'économie.

L'APECA s'emploie à accroître la compétitivité et la productivité des PME de la région. Selon Statistique Canada, au Canada atlantique, plus de 95 % des nouvelles entreprises sont de taille petite ou moyenne et comptent moins de 100 employés.

1. Orientations stratégiques

Afin de réaliser son mandat et ses objectifs, l'APECA s'est fixé une série de priorités stratégiques. Comme on peut le voir dans les tableaux des principaux engagements pour l'atteinte des résultats, à la Partie III (D) du présent rapport (aux pages 30-47), les activités et les résultats de développement de l'APECA sont conformes à ces priorités stratégiques, qui les guident.

Priorités stratégiques de l'APECA

- Politiques, défense des intérêts et coordination
- Accès aux capitaux et à l'information
- Entrepreneurship et perfectionnement des compétences
- Innovation
- Commerce, tourisme et investissements
- Développement économique des collectivités

Politiques, défense des intérêts et coordination

L'APECA est chargée par la loi et son mandat de défendre les intérêts, les priorités et les préoccupations du Canada atlantique dans le cadre de l'élaboration des politiques, de la conception des programmes et de la sélection des projets du gouvernement fédéral.

L'Agence défend les intérêts du Canada atlantique par le truchement d'alliances et de partenariats stratégiques, grâce à un réseau de bureaux régionaux et locaux et à son bureau central d'Ottawa. Ainsi, les conseils fédéraux régionaux, composés de hauts fonctionnaires fédéraux de chacune des provinces de l'Atlantique, constituent une excellente tribune de coordination et de promotion des mesures fédérales au Canada atlantique.

L'appui et les avis stratégiques du cabinet au ministre et au secrétaire d'État sont concrétisés grâce à la collecte et à la diffusion d'informations locales, régionales, provinciales et nationales portant sur des sujets précis, grâce aux partenariats régionaux et aux réseaux d'entreprises et d'intervenants qui peuvent influencer sur les grandes revues des politiques fédérales et les stratégies économiques et grâce à une approche coordonnée d'infléchissement des décisions en matière d'approvisionnement et de dépenses.

Le programme de stratégies et de recherches de l'Agence est fondé sur une expérience régionale englobante et la participation des intervenants et des partenaires du développement économique ainsi que sur les constatations et les connaissances émanant d'un nombre croissant de recherches et de consultations. Un plan de recherche tourné vers l'avenir traduit et appuie les nouvelles questions économiques locales, régionales et provinciales; les possibilités et les défis structurels dans l'économie du Canada atlantique; les considérations sectorielles; les principales politiques fédérales et les priorités stratégiques et les mesures des programmes de l'APECA. L'APECA réalise des recherches lancées à l'interne, des recherches

réalisées par des partenaires de l'extérieur ou en association avec eux, de même que des tables rondes et des colloques.

Accès aux capitaux et à l'information

Les petites et moyennes entreprises sont le moteur de la croissance économique au Canada atlantique. Le soutien offert pour le lancement et l'expansion de PME est essentiel à la création d'emplois et à l'augmentation des revenus gagnés dans la région.

La difficulté d'accès aux capitaux est l'un des principaux obstacles au démarrage et à l'expansion de PME au Canada atlantique. L'élimination de ces obstacles, de concert avec ses partenaires publics et privés, est l'une des priorités stratégiques de l'APECA. L'Agence aspire à aider à combler les failles financières les plus graves, notamment le financement dans les domaines des nouvelles technologies, des logiciels, des prototypes, de la formation du personnel, du développement du commerce et des mesures d'amélioration de la qualité. Souvent, ces investissements ne répondent pas aux exigences des prêteurs commerciaux, en matière de risque (garantie), et ne conviennent pas aux exigences des investisseurs en capital de risque, en matière de taille.

L'APECA facilite l'accès aux capitaux notamment en consentant des prêts sans intérêts et sans exiger de garantie, par le truchement du Programme de développement des entreprises (PDE); souvent en encourageant les prêteurs traditionnels à participer au financement des PME. L'APECA encourage également la création de fonds d'investissement comme ACF Capital Atlantique Inc., le fonds catalyseur pour les collectivités et PEI Capital Inc., pour engendrer des capitaux.

L'APECA veut offrir un réseau d'information commerciale axée sur les clients grâce aux centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) et à d'autres organisations vouées à aider les entreprises. (Voir la rubrique Développement économique des collectivités (DEC), à la page 13.)

Entrepreneurship et perfectionnement des compétences

En investissant dans le développement d'entrepreneurs existants et éventuels, l'APECA fait en sorte que les entreprises nouvelles ou agrandies continuent de générer de nouveaux emplois. L'amélioration des compétences en gestion dans les PME favorise la survie des entreprises, leur croissance et leur productivité.

L'APECA est le principal promoteur du développement de l'esprit d'entreprise au Canada atlantique. La stratégie actuelle de l'APECA en matière d'entrepreneurship est

reconnue à l'échelon national et sur la scène internationale comme un modèle qui fonctionne. Selon ce modèle, la question du développement est abordée de manière très large. Par ailleurs, l'Agence a jeté les bases d'une stratégie de développement de gestion commerciale et appuie des activités comme le développement des infrastructures, la formation, les programmes de réorientation, l'assurance de la qualité et l'amélioration de la productivité.

L'APECA s'efforce de créer un environnement dans lequel l'entrepreneurship est perçu largement comme une possibilité de carrière et où l'apprentissage continu fait partie de la culture d'entreprise au Canada atlantique. La stratégie d'entrepreneurship et de perfectionnement des compétences de l'Agence repose sur quatre grands principes :

- Formation entrepreneuriale
- Perfectionnement des compétences en gestion
- Jeunes entrepreneurs
- Recherches et promotion des compétences

Innovation

Par le truchement de ses activités en matière d'innovation, l'APECA cherche à accroître la capacité d'innovation de la région de l'Atlantique par la création et la commercialisation de nouvelles technologies, l'amélioration des capacités technologiques et la croissance des secteurs stratégiques.

Dans le but de renforcer la capacité novatrice et technologique de la région de l'Atlantique, l'APECA se concentre sur cinq thèmes : création de nouvelles sociétés technologiques; compétences technologiques; secteurs stratégiques; diffusion de la technologie, et développement et commercialisation de technologies.

Les principaux objectifs sont notamment :

- un appui aux projets mettant en cause la mise au point de produits ou de procédés nouveaux, l'adoption et la commercialisation de technologies dans les PME et l'appui aux installations de recherche qui fournissent des services aux PME;
- un appui aux liaisons et aux alliances nationales et internationales vouées à l'élaboration et à la commercialisation de technologies, y compris les partenariats entre des établissements de recherche et l'entreprise privée et les associations entre PME; et

- la mise en œuvre de mesures visant l'innovation et les technologies, en association avec d'autres intervenants clés.

Commerce, tourisme et investissements

L'APECA cherche à améliorer les compétences en commerce et exportation au Canada atlantique et à améliorer le rendement de la région de l'Atlantique, en matière d'exportation, en haussant les compétences et la capacité des PME de lancer et d'élargir des activités d'exportation. Pour ce faire, l'Agence réalise une série de mesures de perfectionnement et de soutien dans quatre domaines stratégiques clés : sensibilisation, perfectionnement des compétences, financement, et politiques, défense des intérêts et coordination.

Les activités de sensibilisation sont destinées à stimuler l'intérêt des PME pour l'exportation, à augmenter la production d'information pour les exportateurs actuels et éventuels et à élargir les connaissances sur les questions et les possibilités commerciales, ainsi qu'à sensibiliser nos missions à l'étranger aux capacités d'exportation du Canada atlantique. Pour ce faire, l'Agence organise des activités comme des séances d'orientation et de formation en commerce et des conférences commerciales, élabore des profils de secteurs et d'entreprises et accueille des délégations en visite de missions choisies à l'étranger.

Le perfectionnement des compétences est fondé sur trois démarches apparentées : identification et ciblage des exportateurs éventuels dans chaque province et formation adaptée des exportateurs actuels et potentiels; fourniture de conseils poussés aux entreprises prêtes à exporter; et établissement de services-conseils en commerce dans la région.

Pour fournir son soutien financier, l'Agence offre de l'aide dans le cadre du Programme de développement des entreprises (PDE) pour le développement de marchés internationaux, les travaux d'agrandissement et de modernisation axés sur les exportations, la création de nouveaux produits et les missions et foires commerciales. De l'aide aux projets de développement commercial est également offerte grâce à l'Entente Canada - provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur.

Les efforts en matière de politiques, de défense des intérêts et de coordination prennent la forme de participation aux missions d'Équipe Canada et aux réseaux commerciaux régionaux. Des forums dirigés par l'APECA comme le comité de la région de l'Atlantique pour la coordination du commerce multilatéral et le Groupe Investissement Atlantique renforcent le rôle joué par l'Agence en matière de défense des intérêts et de coordination, dans le but d'influer sur les politiques commerciales nationales et régionales.

L'APECA travaille de concert avec les provinces de l'Atlantique et les intervenants clés de l'industrie afin de faire la promotion du Canada atlantique en tant que destination touristique de choix. L'Agence s'efforce de tirer parti de l'énorme potentiel touristique de la région et de le développer en abordant le développement touristique de manière stratégique.

La stratégie touristique de l'APECA se fonde sur une vision destinée à développer une industrie caractérisée par des expériences de voyage durables, de calibre international et à caractère authentique. La stratégie vise une prolongation de la saison touristique, un accroissement de la productivité et la création de possibilités d'emplois de qualité pour les Canadiens de la région de l'Atlantique.

L'APECA travaille en partenariat avec l'industrie touristique et les gouvernements des provinces de l'Atlantique dans le but de :

- maintenir la tendance positive à l'expansion multi-saisonnière, par le développement de produits et l'innovation;
- appuyer les produits et les activités qui répondent à la demande des clients en matière de qualité;
- appuyer les produits qui génèrent une rentabilité accrue, et qui procurent ainsi un meilleur rendement sur l'investissement et améliorent le climat d'investissement;
- appuyer les activités de marketing touristique par le truchement d'activités comme le Partenariat touristique du Canada atlantique (PTCA), où les provinces de l'Atlantique et l'industrie du tourisme unissent leurs efforts pour promouvoir la région.

La stratégie d'investissement de l'APECA est fondée sur l'établissement de la région comme lieu privilégié pour les investissements étrangers directs (IED).

L'APECA réalise cette stratégie par le truchement de recherches sur l'investissement, des efforts de sensibilisation et de gestion de l'information et des alliances en investissement. Le volet de recherche en investissement est destiné à réaliser et à financer des études dans des domaines comme l'identification des facteurs limitant et facilitant les IED, l'analyse sectorielle en profondeur des motifs d'attraction des IED et les critères de sélection des lieux.

La sensibilisation et la gestion de l'information mettent l'accent sur la prestation d'informations générales sur les investissements et présentent la région comme un site d'investissement potentiel, par le truchement de missions d'investissement, de promotions dans les médias, de communications avec les missions canadiennes à

l'étranger et de la production de profils de secteurs d'investissement. L'APECA crée également des banques de données pour suivre les investissements étrangers au Canada atlantique.

Par les partenariats en investissement, l'APECA assume un rôle de liaison, de défense des intérêts et de coordination avec Partenaires pour l'investissement au Canada, en ce qui concerne les IED dans notre région, et fait la promotion de l'investissement coopératif et d'activités de recherche avec les provinces.

Développement économique des collectivités

L'APECA tient à son rôle dans le développement économique des collectivités (DEC) au Canada atlantique. Nombre de collectivités ont fait la preuve de leur esprit d'initiative et de leur vision. La mission de l'Agence, en matière de DEC, consiste à aider les collectivités à développer leur capacité d'élaborer des plans stratégiques et à réaliser leur vision pour engendrer une activité économique autonome et durable.

L'APECA collabore avec les collectivités du Canada atlantique et les aide à se responsabiliser et à prendre en charge leur propre développement économique. L'Agence travaille avec des partenaires régionaux et locaux à l'édification de la capacité des collectivités de planifier et de réaliser des possibilités viables et durables de développement économique, y compris pour les jeunes de la région. Grâce à ces efforts, l'Agence appuie les collectivités rurales viables pour les aider à profiter pleinement des possibilités de développement économique.

L'APECA collabore avec les corporations locales de développement économique (CLDE), en soutenant les services consultatifs et financiers que les CLDE fournissent aux PME des localités rurales. L'APECA joue un rôle actif de coordonnateur fédéral et régional et de défenseur du DEC. Localement, l'APECA cherche à renforcer le processus de planification stratégique et opérationnel avec les organismes de développement économique régional et à promouvoir l'emploi de bénévoles locaux à titre de champions du DEC dans leurs localités respectives.

Les objectifs de l'APECA, en matière de DEC, consistent à :

- renforcer la coordination et la coopération entre les partenaires en DEC de l'Atlantique;
- accroître la disponibilité de capitaux pour les entreprises dans les collectivités rurales;
- créer des emplois durables dans ces collectivités;

- renforcer le processus de planification stratégique communautaire; et
- encourager les collectivités à se responsabiliser et à s'approprier l'initiative des activités de DEC.

2. Programmes et Services

À l'appui de ses priorités stratégiques, l'APECA aide ses clients par le biais des programmes et services décrits ci-dessous.

Programme de développement des entreprises (PDE) :

- Aide aux PME pour la mise sur pied, l'agrandissement ou la modernisation
- Prêts sans intérêts accordés sans exiger de garantie

Programme de services-conseils (PSC) :

- Prestation de services aux clients d'affaires afin d'assurer un accès immédiat à des compétences en consultation, pour la poursuite d'occasions d'affaires ou la résolution de problèmes

Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) :

- Prestation de services d'affaires et fourniture de produits d'information aux PME et aux aspirants entrepreneurs
- Service 1-800, communications par Internet, par télécopieur et en personne

Programme Développement des collectivités :

- En assurant l'exécution du Programme Développement des collectivités pour le compte du gouvernement fédéral, l'APECA soutient les corporations locales de développement économique (CLDE), des entités autonomes et sans but lucratif chargées d'aider les entrepreneurs des régions rurales à obtenir l'information, les conseils et les capitaux nécessaires pour réussir.

Programme de COOPÉRATION :

- Ententes fédérales-provinciales à frais partagés et de portée générale
- Investissements stratégiques au profit d'une industrie, d'un secteur, d'une collectivité ou d'une province

Mesures d'adaptation :

- Aide aux collectivités pour la création de nouvelles possibilités d'emploi, en conséquence de l'effondrement de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique
- Activités d'adaptation à la fermeture des bases, destinées à diversifier l'économie et à créer de nouvelles possibilités d'emploi
- Programmes de remise en valeur des régions de Borden et de Cape Tormentine, création de nouvelles possibilités d'emploi pendant la période de transition du traversier au pont entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard



Facteurs externes influant sur l'Agence

1. Cadre de développement économique

Mandat de l'APECA : *Favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région.* Cela signifie que la région doit foncer dans la nouvelle économie telle qu'on l'entend aujourd'hui et telle qu'elle évoluera.

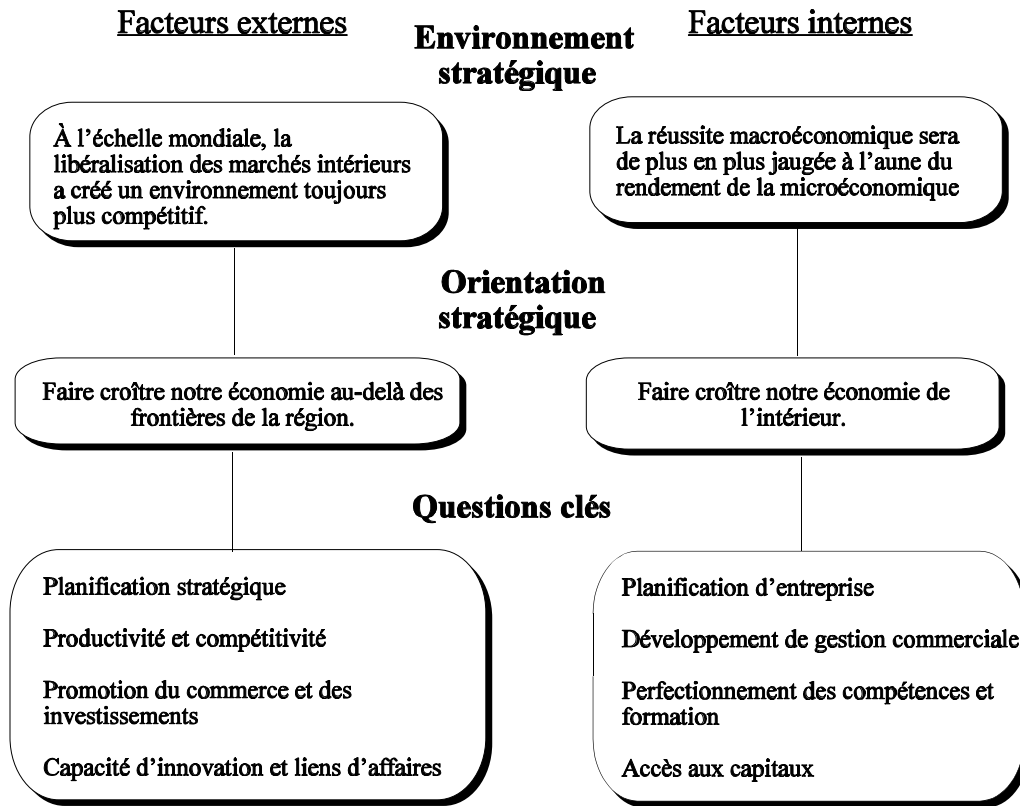
Pour évaluer le rendement passé de la région et son potentiel d'avenir et pour tenir compte de l'environnement stratégique, il faut prendre en compte deux facteurs clés : le marché mondial de plus en plus concurrentiel et la nécessité d'accroître la productivité des entreprises individuelles.

Compte tenu de ces facteurs, la stratégie de développement économique régional de l'APECA doit être équilibrée. (Voir la Figure 2 ci-après.) Pour maximiser la croissance de la région en termes de revenus et d'emplois, il convient de pousser l'économie au-delà de ses frontières. Deuxièmement, la stratégie de l'APECA consiste à faire croître l'économie de l'intérieur en développant le potentiel propre des entreprises dans la région.

« La mondialisation rend les villes, les régions et les pays plus vulnérables aux soubresauts extérieurs et aux réorganisations des économies. Pourtant, toutes les villes et les régions disposent de ressources qui peuvent être employées pour stimuler le développement économique local, dans la mesure où ces ressources sont employées dans le cadre d'une stratégie soutenue de développement régional privilégiant les objectifs à long terme. »

Learning cities: the new recipe in regional development, Kurt Larsen, *L'Observateur de l'OCDE*, 1er août 1999

Figure 2 - Cadre de développement économique régional



Pour faire croître l'économie régionale au-delà de ses frontières, la compétitivité et la productivité sont indispensables. Là où la concurrence est forte, le rendement économique est habituellement plus élevé. Les industries où les nouveaux participants sont très productifs et innovateurs sont traditionnellement les plus productives, de sorte que les entreprises existantes sont condamnées à s'améliorer ou à périr. La libéralisation des marchés intérieurs a multiplié les possibilités d'interactions concurrentielles. Cela, en retour, peut faire en sorte que les ressources (capitaux et main-d'œuvre) passent à des activités plus productives. L'amélioration de la productivité industrielle de la région est une condition importante à sa réussite économique durable.

En faisant croître l'économie de la région au-delà de ses frontières, la planification stratégique doit guider la stratégie économique en mettant l'accent sur les possibilités des secteurs de croissance de la région et des secteurs des ressources, ces derniers étant traditionnellement l'épine dorsale de l'économie du Canada atlantique. Les stratégies de promotion du commerce et de l'investissement sont des entreprises cruciales pour accéder aux marchés extérieurs existants et en trouver de nouveaux. Il est tout aussi important de renforcer la capacité d'innovation de la région. L'innovation est la clé de la mise au point

de nouveaux produits et de l'accroissement de la compétitivité. Il convient de souligner que l'innovation est davantage que la conception technique; elle englobe tous les aspects du commerce, du marketing et des ventes, à la gestion des ressources humaines.

Pour faire croître l'économie régionale de l'intérieur, il faut pousser au maximum le potentiel des entreprises, grâce aux pratiques exemplaires de gestion. Les décisions commerciales doivent être guidées par des plans et des stratégies. Il faudra insister davantage sur le perfectionnement des compétences pour permettre aux entreprises de la région de soutenir la concurrence. Il faudrait offrir du capital en misant sur certains secteurs prioritaires stratégiques.

La stratégie de développement économique régional fonctionne mieux lorsqu'elle est épaulée par des mesures spéciales axées sur l'adaptation et l'infrastructure stratégique. Les mesures d'adaptation permettent une transition dans l'économie, ce qui atténue les incidences négatives du changement. L'infrastructure stratégique peut améliorer les atouts de la région, ce qui contribue à hausser sa productivité et sa compétitivité.

Pour habilitier la stratégie de développement économique régional, il faut adopter une démarche large. Il faut former des partenariats et coordonner les efforts. Le Partenariat rural canadien (PRC) est un groupement de plusieurs ministères fédéraux et mandats, voué à la création d'un réseau coordonné de soutien aux collectivités rurales. L'APECA continuera de jouer son rôle de coordonnateur des interventions intergouvernementales, dans les régions rurales du Canada atlantique.

L'APECA cherche également à accroître la vitalité et à soutenir le développement économique de la minorité francophone du Canada atlantique et à favoriser la pleine reconnaissance et l'emploi du français et de l'anglais dans la société canadienne, comme le veut l'article 41 de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*. Le plan d'action de l'Agence sera révisé en 2000. On s'appuiera sur les progrès réalisés en matière de collaboration avec les collectivités francophones, dans le cadre de leurs efforts d'épanouissement économique.

2. Examen et perspective économiques pour le Canada atlantique

L'économie du Canada atlantique a continué de donner des signes d'amélioration en 1999, la croissance économique étant portée par les travaux et projets dans les domaines du pétrole et du gaz. Également, la région a profité d'une forte croissance économique dans le reste du Canada et aux États-Unis. L'on prévoit que l'économie de la région aura crû de 3,9 % en 1999, soit un peu plus que la croissance nationale, évaluée à 3,6 %.

La croissance économique en 1999 a été stimulée par la production pétrolière en mer, sur le champ Hibernia, la construction de routes et les travaux liés à l'exploitation du gaz naturel dans le secteur de l'île de Sable. On prévoit que la production du secteur manufacturier aura augmenté de 6 %, grâce à la croissance dans les secteurs de la fabrication, de la construction et du pétrole. Une solide activité économique dans les secteurs du transport, des communications et du tourisme devrait fournir une hausse de 3,2 % dans les industries des services.

En 1999, l'emploi au Canada atlantique a augmenté de 3,4 % (34 000 emplois), un gain supérieur à la hausse nationale de 2,7 %. En 1999, le taux de chômage de la région a été de 11,7 %, comparativement à 12,9 % en 1998.

La population du Canada atlantique a augmenté de 3 083 personnes, soit de 0,1 %, entre juillet 1998 et juillet 1999; pendant la même période, la population nationale a crû de 0,9 %. Les trois provinces Maritimes ont enregistré des hausses de population : 791 à l'Île-du-Prince-Édouard; 2 048 au Nouveau-Brunswick et 4 651 en Nouvelle-Écosse. La population de Terre-Neuve et du Labrador a diminué de 4 407.

L'on prévoit que l'activité économique dans la région devrait diminuer légèrement en 2000, principalement en raison d'un ralentissement de l'investissement. De plus, il est prévu que la croissance économique au Canada et aux États-Unis faiblira quelque peu. Les taux d'intérêt ont été haussés dans les deux pays, dans le but de tenir les poussées inflationnistes en échec. On s'attend que le PIB réel de la région augmente de 2,9 %, un peu moins que la hausse nationale prévue de 3,1 %. De même, la croissance de l'emploi dans la région devrait se maintenir sous la moyenne nationale (1,2 % contre 1,7 %).

Les ressources naturelles demeurent l'assise de l'économie régionale. Les industries du secteur primaire et les activités secondaires qui en découlent engendrent d'importantes retombées dans l'ensemble de l'économie. La découverte de nouveaux gisements miniers, l'accroissement du tourisme, la valorisation des produits alimentaires et ligneux, la mise en valeur des ressources énergétiques extracôtières et l'aquaculture illustrent l'emploi continu des ressources naturelles de la région.

La région cherche également à se diversifier dans l'industries du savoir, laquelle contribue de plus en plus à l'économie de la région. La technologie de l'information, les industries environnementales, la biotechnologie et les industries océaniques représentent autant de grandes possibilités de croissance économique.

Attentes du public

Le chômage demeure le principal sujet de préoccupation au Canada atlantique.

Les Canadiens de la région de l'Atlantique ne s'entendent pas sur la meilleur façon d'utiliser les surplus fédéraux. Les soins de santé figurent au sommet de la liste, suivis par l'éducation et la création d'emplois. Les femmes préconisent davantage un réinvestissement dans la santé, et cet appui augmente avec l'âge. Les femmes appuient également davantage l'investissement dans l'éducation, alors que les répondants plus jeunes du Canada atlantique préconisent un investissement du gouvernement dans la création d'emplois.

Contexte fédéral-provincial

Les quatre gouvernements des provinces de l'Atlantique et leur population modeste et éparse nécessitent une coordination accrue des efforts dans la région. L'APECA continuera de table sur ses associations de longue date avec les gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique dans le but d'identifier les priorités communes en matière de développement économique et d'y donner suite. Parmi les priorités économiques, mentionnons : l'établissement d'un secteur florissant des PME axé sur la technologie; la mise en valeur des possibilités commerciales fondées sur les technologies; la préparation à l'économie du savoir et le développement rural et local.

Obstacles

Depuis le début des années 1990, la région de l'Atlantique s'adapte à de nouvelles pressions mondiales et à de nouvelles réalités financières internes. Une restructuration profonde a été effectuée dans le domaine de la pêche, de même que dans les secteurs minier et forestier. L'économie de l'Atlantique a profité d'une bonne croissance, ces dernières années, mais il demeure plusieurs obstacles majeurs à surmonter. La région souffre d'une faible croissance de la population causée principalement par une émigration constante. L'absence de possibilités, surtout dans les régions rurales, pousse les gens à quitter la région. Les efforts de développement doivent viser à juguler cet exode de personnes, surtout des jeunes instruits.

Pour que l'économie croisse, il faut améliorer la productivité. La productivité globale de la main-d'œuvre au Canada atlantique atteignait 85 % de la productivité nationale, en 1998; en 1984, elle s'établissait à 91 %. La productivité de la main-d'œuvre dans le

secteur manufacturier est passée de 79 % de la valeur nationale, en 1984, à 75 %, en 1998. Certains facteurs contribueraient à la faible productivité de l'économie de l'Atlantique, comparativement à l'économie nationale. Les dépenses en recherche et développement, l'innovation, la participation aux exportations, l'adoption de technologies, le niveau d'instruction et la formation des travailleurs sont tous inférieurs aux valeurs nationales. Il est essentiel de prendre des mesures afin d'améliorer ces valeurs microéconomiques fondamentales, si l'on veut améliorer la productivité de la région à ces différents égards.

3. Perspectives économiques par province



Nouveau-Brunswick

Contexte économique

Au Nouveau-Brunswick, on a enregistré une croissance du PIB réel de 3,9 % en 1999. Cette croissance a été suscitée par de grands travaux de construction comme la Route transcanadienne (600 millions de dollars), le gazoduc (650 millions de dollars) et l'agrandissement de la raffinerie d'Irving (750 millions de dollars). Dans la province, on a enregistré une importante baisse du chômage, une augmentation du nombre d'emplois et une hausse du revenu personnel. Le secteur des centres d'appels a connu une croissance et une expansion continues tout au long de l'année.

Dans la province, la croissance économique ralentira en 2000 et le PIB réel croîtra de 2,5 %. L'économie profitera d'une expansion constante dans les secteurs de la fabrication, des transports et des communications.

Les régions rurales de la province continuent de se heurter à de nombreuses difficultés. L'économie du Nord du Nouveau-Brunswick repose généralement sur le rendement économique des secteurs des ressources. Or, la modestie des prix des matières premières a affaibli les secteurs forestier et minier, et l'industrie de la pêche ne donne aucun signe de rétablissement depuis plusieurs années. La péninsule acadienne est particulièrement éprouvée.

Outre les secteurs de la construction et des ressources, le potentiel de croissance de la province, en matière de développement économique à long terme, semble reposer sur plusieurs domaines comme le pétrole et le gaz, la biopharmacie, la technologie de l'information et le tourisme.

Défis que doit relever le Nouveau-Brunswick

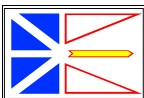
L'économie du Nouveau-Brunswick est sensible aux grands travaux de construction. Au cours des prochaines années, le Nouveau-Brunswick devra trouver la capacité de soutenir la croissance économique aux niveaux actuels, quand seront achevés les grands travaux d'investissement.

L'arrivée du gaz naturel dans la province offre des possibilités liées à son rendement élevé, en tant que source d'énergie. Le défi consistera à faire en sorte que les entreprises du Nouveau-Brunswick exploitent pleinement cette nouvelle forme d'énergie et sachent saisir les retombées qu'elle offrira.

Les entreprises de la province doivent aussi tirer parti des possibilités de valorisation qui s'offrent dans tous les secteurs liés aux ressources, dont l'aquaculture. En ce qui concerne les secteurs des ressources de la province, qui revêtent une importance primordiale, la création de possibilités de valorisation permettra à la province de maintenir ses ressources tout en maximisant la valeur des productions.

Il demeure des zones de chômage et de sous-emploi élevés au Nouveau-Brunswick. Parallèlement, on manque de main-d'œuvre dans des secteurs cruciaux comme la technologie de l'information (TI), l'aquaculture, les produits du bois à valeur ajoutée, la fabrication métallique et les plastiques. Si l'on n'y voit pas, ces pénuries freineront les efforts visant à attirer et à développer de nouvelles entreprises spécialisées dans ces domaines. Le défi au plan du développement économique consiste donc à identifier les pénuries et à baliser les marchés de la main-d'œuvre afin qu'ils fonctionnent efficacement.

Les gens du Nouveau-Brunswick continueront de travailler ensemble afin d'élaborer des stratégies appropriées pour répondre à la difficile situation économique qui règne dans la péninsule acadienne. L'APECA s'engage à travailler avec la province du Nouveau-Brunswick et ses partenaires en développement économique à l'élaboration des mesures nécessaires, afin de tirer le maximum des ressources disponibles et de revitaliser l'économie de la région.



Terre-Neuve et Labrador

Contexte économique

La province de Terre-Neuve et du Labrador connaît actuellement la plus forte croissance économique au Canada. Son PIB réel a progressé de 6,7 % en 1998, et le taux de croissance pour 1999 est évalué à 5,4 %. Grâce à une expansion continue de l'industrie du

pétrole et du gaz en mer, les travaux et projets dans le domaine minier et les projets attendus en matière hydroélectrique au Labrador, il est raisonnable de prévoir une croissance soutenue au cours de la prochaine décennie. Le champ pétrolifère de Terra Nova devrait commencer à produire dès 2000. Des investissements de 650 millions de dollars dans la mine de fer de Labrador City contribueront à maintenir la croissance à moyen terme. Enfin, la mine de nickel de Voisey's Bay, les champs pétrolifères et gazifères en mer et l'hydroélectricité au Labrador sont autant de signes encourageants, à moyen terme.

En 2000, on prévoit que le PIB réel augmentera de 5,2 %. La confiance dans les perspectives d'avenir de l'économie se traduit dans la décision prise récemment par le gouvernement provincial de réduire les impôts sur le revenu personnel, au cours des trois prochaines années, de 69 % du taux d'imposition fédéral à 49 % de ce taux, en 2003.

Mais le tableau n'est pas entièrement rose. L'effondrement des stocks de poisson de fond a poussé de très nombreux jeunes gens à quitter les petites localités. Cette émigration a causé un profond changement démographique qui devrait se poursuivre avec le vieillissement de la population. La nouvelle pêche des mollusques et crustacés fera également sentir ses effets sur les régions rurales de Terre-Neuve et du Labrador. L'exploitation de cette ressource est plus capitalistique et la saison est beaucoup plus brève; de plus, la transformation des produits ajoute beaucoup moins de valeur que la transformation du poisson de fond. Bien des régions rurales voient dans le tourisme un remplacement à la pêche; or, le tourisme se caractérise par de faibles salaires et un caractère saisonnier qui limitent sa capacité de soutenir certaines localités.

Deux grandes tendances façonneront l'économie de la province. Premièrement, les travailleurs spécialisés et expérimentés seront attirés dans des régions liées au pétrole extracôtier, aux travaux miniers ou hydroélectriques, notamment le Labrador et la presqu'île d'Avalon. Deuxièmement, à moins d'un rétablissement massif des stocks de poisson de fond, beaucoup de collectivités rurales continueront probablement de péricliter, en raison du faible taux de natalité et de l'exode des jeunes. Il faudra donc concentrer les efforts sur le potentiel de chaque région, de manière à maximiser les occasions dans les collectivités offrant les meilleures perspectives de développement.

Défis que doit relever Terre-Neuve et le Labrador

L'exode des régions rurales semble s'atténuer, mais une démographie en changement et l'urbanisation continuent de nuire à nombre de petites localités. Le défi consiste à aider ces collectivités à s'adapter aux nouvelles réalités économiques, en prêtant attention aux occasions exploitables.

L'expansion récente de l'économie de la province est largement fondée sur les ressources naturelles. Traditionnellement, la province n'a pas tiré le maximum de l'exploitation de

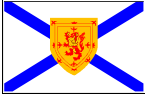
ses ressources, un état de faits que l'on souhaite vivement inverser. Le défi consiste à faire en sorte que la province et la région reçoivent un rendement raisonnable pour leurs ressources et touchent des retombées industrielles pour la diversification de leur économie. Les gisements gaziers en mer et l'éventuelle construction d'un pipeline dans la province offrent des possibilités intéressantes.

L'effondrement des stocks de poisson de fond illustre bien la difficulté de gérer des populations de poisson et met en évidence la nécessité d'assurer la pérennité des stocks de mollusques et crustacés. De même, l'industrie de la fibre de bois sera confrontée à une pénurie de matière première d'ici 15 à 20 ans. Le défi, dans ces secteurs, consiste à réduire le gaspillage au minimum et à encourager la valorisation, tout en assurant la pérennité.

La province de Terre-Neuve et du Labrador est un important exportateur de matières premières brutes et semi-transformées, mais elle dispose également d'une base manufacturière. La diversification de la branche manufacturière non axée sur les ressources naturelles est depuis longtemps un objectif économique vers lequel on s'approche fort lentement. Il convient de souligner que les transformateurs de la province ajoutent peu de valeur aux produits de la pêche. Il s'agit donc de passer à une économie diversifiée comportant une part accrue de fabrication et un nombre plus grand d'entreprises.

Une grande part du transport industriel et intérieur se fait par eau et par air. On se plaint de la sous-capacité et de la piètre qualité des services des traversiers et de la cherté du transport aérien. La privatisation nuit à la rentabilité de plusieurs petits aéroports. L'état des quais et d'autres infrastructures de transport pose également problème. Le défi consiste à aider la province à répondre à ses besoins en transport de la manière la plus efficace et la plus pratique.

Traditionnellement, on enregistre à Terre-Neuve et au Labrador un taux élevé de lancement de petites entreprises; cependant, un taux également élevé de fermeture d'entreprises limite les retombées économiques. Beaucoup de petites et moyennes entreprises trahissent de piètres compétences en gestion et l'incapacité de faire des affaires à l'échelle planétaire. Afin de remédier à cette situation, le gouvernement de la province fait une large promotion de l'entrepreneurship, un chapitre auquel elle fait figure de pionnier. Le défi consiste à tabler sur cette mesure, notamment en haussant les compétences en gestion des propriétaires exploitants, et à encourager l'entrepreneurship, de manière générale.



Nouvelle-Écosse

Contexte économique

Après une solide performance à la fin des années 1990, il est prévu que la croissance de l'économie néo-écossaise ralentira au cours des deux prochaines années. Le Conference Board du Canada prévoit que le taux de croissance du PIB réel s'établira en 2000 à 2 %, comparativement à 3,4 % en 1999. Ce fléchissement est largement attribuable à un ralentissement de l'activité dans le secteur énergétique, notamment au fait que le projet énergétique de l'île de Sable passera de la phase de la construction, qui a engendré des dépenses majeures, à la phase de l'exploitation. La vente récente de droits d'exploration énergétique, à hauteur de 600 millions de dollars, laisse entrevoir des possibilités de croissance à moyen terme. La construction des embranchements sur le nouveau gazoduc maintiendra les retombées favorables pour les entreprises manufacturières de la province. Pour chaque dollar dépensé dans la construction d'installations pétrolières ou gazières, sur la main-d'œuvre et les matériaux, on estime que 0,74 \$ sont générés en revenu de ménage, dans la province. Or, avec l'achèvement de l'étape de l'implantation et le début de la phase de la production, les retombées économiques du projet de l'île de Sable seront moins frappantes. Les constructions d'habitation neuves, un secteur très sensible à la conjoncture économique, devraient diminuer en 2000, après une année de croissance spectaculaire dans la construction résidentielle, attribuable en partie au projet de l'île de Sable.

La santé économique de la province est encore bonne puisque l'activité dans bien des secteurs traditionnels comme l'exploitation forestière et le secteur manufacturier reprennent de la vigueur et que l'industrie touristique continue de croître vigoureusement. Les intentions d'investissements sont fermes, surtout dans les secteurs de la fabrication, des transports et des communications. Dans le domaine des transports, le tonnage transitant par le port d'Halifax a augmenté de 5 % par rapport à l'an dernier, et le trafic conteneurs est en hausse de 9 %. L'industrie touristique de la province a fracassé un autre record en 1999, avec une hausse de 16 % par rapport à l'année précédente, aidée notamment par la faible valeur du dollar canadien. Le tourisme a employé 33 000 personnes en 1999 et a généré des revenus de 1,27 milliard de dollars. Mais tous les secteurs traditionnels n'ont pas eu la même chance; ainsi, l'industrie minière a connu une année en dents de scie et la mine de charbon Phalen, au Cap-Breton, a été fermée plus tôt que prévu.

De plus en plus, la Nouvelle-Écosse présente les particularités d'une double économie. Dans la zone urbaine et relativement prospère d'Halifax, la croissance est alimentée par les services aux entreprises et l'activité institutionnelle, tournant principalement autour de l'éducation, des sciences de la vie et des technologies des communications et de l'information. Les taux de chômage notés à Halifax se comparent aux taux enregistrés à

Toronto et à Edmonton, mais les régions rurales connaissent un chômage beaucoup plus élevé et ont une économie moins diversifiée et moins dynamique qu'à Halifax. Cette réalité est particulièrement visible au Cap-Breton qui, selon des données du recensement de 1996, continue de présenter des valeurs inférieures aux chapitres des caractéristiques de la main-d'œuvre, des revenus et de la dépendance aux paiements de transferts des gouvernements. En décembre 1999, le taux de chômage au Cap-Breton était de 18,2 %. En revanche, le Cap-Breton manifeste des progrès encourageants dans le secteur de la TI, grâce à des mesures comme Silicon Island, à Sydney, et le nouveau Technology Enterprise Centre, au University College of Cape Breton. La région a également bénéficié de la croissance dans le domaine touristique, tirant profit de ses beautés naturelles et de sa culture, notamment avec des activités comme Celtic Colours, en 1998 et en 1999. Cette croissance devrait se maintenir avec l'accueil d'autres événements comme les East Coast Music Awards, en l'an 2000.

Défis que doit relever la Nouvelle-Écosse

Les travaux de construction et de fabrication liés aux nouveaux embranchements de distribution du gaz naturel et la poursuite de l'exploration pétrolière seront les principaux moteurs de la croissance économique en Nouvelle-Écosse. On devrait saisir l'occasion de soutenir la création d'emplois durables axés sur la nouvelle source d'énergie. On pourra également encourager les entrepreneurs à saisir les possibilités qu'offrent les nouveaux établissements de recherche et d'innovation de la Nouvelle-Écosse. L'application du savoir à des entreprises existantes ou nouvelles sera cruciale pour la diversification de l'économie et l'accroissement des possibilités d'exportation sur le marché mondial.

La faible valeur du dollar canadien continue de soutenir une forte demande de biens et services néo-écossais à l'exportation. Les exportations de la province ont augmenté de près de 6% par rapport à la même période l'année dernière. Les États-Unis importent un large éventail de produits de la Nouvelle-Écosse, notamment des pneus, du papier journal, de la pâte de bois, du bois d'œuvre, du poisson, des wagons de chemin de fer et cette année, le gaz naturel viendra s'ajouter à la liste. Les entreprises néo-écossaises devront continuer d'améliorer leur productivité et conserver leurs marchés à long terme.

Le tourisme en Nouvelle-Écosse continue de profiter du taux de change avantageux; le nombre de visiteurs des États-Unis et d'Europe est en hausse. Le défi consiste à garantir que la qualité des installations, des services, des manifestations et des attractions est à la hauteur des attentes des touristes d'aujourd'hui. Cela donne l'occasion de continuer d'étendre la haute saison touristique jusque dans la saison intermédiaire.

La Nouvelle-Écosse doit continuer de chercher à garantir une croissance économique équilibrée et l'intégration des régions rurales dans la nouvelle économie. Avec la mise en œuvre du volet développement économique du Programme d'adaptation et de

restructuration des pêches canadiennes (PARPC), des fonds sont disponibles, dans certaines collectivités côtières, pour la réalisation de projets de diversification.

L'île du Cap-Breton a encore des défis majeurs à relever, vu notamment la fermeture de la mine Phalen, la privatisation prévue de la Société de développement du Cap-Breton (SDCB) et la fermeture ou la vente imminente de l'aciérie de Sydney. L'érosion des piliers industriels traditionnels (charbon, acier et pêche) de la région rend encore plus criant le besoin de diversification et de développement de son économie. En novembre 1999, les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse ont annoncé la consultation d'une large tranche des intervenants communautaires, afin de déterminer les options et les possibilités économiques pour le Cap-Breton, compte tenu d'un fonds fédéral/provincial d'adaptation de 80 millions de dollars. Le défi consistera à employer cet argent de manière à saisir les possibilités les plus prometteuses à long terme.



Île-du-Prince-Édouard

Contexte économique

Le paysage économique de l'Île-du-Prince-Édouard se caractérise par une croissance lente et soutenue. On ne prévoit pas que le rendement de cette économie égalera le rendement du reste du Canada atlantique; l'économie insulaire conservera son rythme de croissance qui devrait s'établir à 2,2 %, en 2000.

La production devrait augmenter de 1,5 %, dans le secteur secondaire, et de 2,5 % dans le secteur tertiaire. Aucun grand projet d'investissement à grande échelle n'est prévu pour le moment mais les secteurs de la fabrication et des exportations connaissent une expansion et la province dépasse le reste du Canada pour ce qui est de la croissance de ses exportations, de sorte qu'elle dépend moins du commerce interprovincial. Les machines et les moteurs, surtout du domaine aérospatial, viennent maintenant au quatrième rang des exportations de la province.

La croissance des revenus du travail de la province dépasse de beaucoup la moyenne nationale et ne le cède qu'à l'Alberta. Cela traduirait un recentrage sectoriel; la croissance de l'emploi diminue dans le secteur primaire mais a augmenté de 21,2 % dans le secteur secondaire, généralement plus rémunérateur.

Les mesures de limitation des prix de l'énergie devraient mettre la province à l'abri de l'inflation prévue dans la plupart des autres provinces et le développement des infrastructures continuera d'alimenter l'économie provinciale, à court terme, car les travaux de construction d'écoles, de routes et d'infrastructures touristiques se poursuivent.

Défis que doit relever l'Île-du-Prince-Édouard

L'économie de l'Île-du-Prince-Édouard repose encore largement sur les ressources naturelles, l'agriculture et la pêche et, plus précisément, la pomme de terre et le homard. Les entreprises de la province réussissent à valoriser ces produits avant de les exporter, mais les industries primaires se caractérisent toujours par des emplois peu spécialisés et faiblement rémunérés. La croissance des revenus de travail de la province s'explique en partie par la diminution du nombre de ces emplois moins bien rémunérés. Le défi consiste donc à créer une croissance fondée sur le savoir dans ces secteurs traditionnels et aussi à équilibrer les besoins actuels de ces secteurs tout en encourageant la croissance des secteurs fortement axés sur le savoir. Le secteur de la TI est fort prometteur pour la province; toutefois, il en est à ses premiers balbutiements.

L'APECA travaillera en partenariat avec le gouvernement provincial pour soutenir le développement économique stratégique, surtout par l'entremise de l'entente fédérale-provinciale actuelle, l'entente de développement économique régional (EDER). Un grand nombre de priorités ont été identifiées pour l'emploi des fonds disponibles. La difficulté consistera à établir des priorités et à développer les projets les plus prometteurs, qui offrent le plus de retombées économiques et qui sont le plus susceptibles de diversifier l'économie de l'Île tout en attirant les investissements.



Tableau 2.1 - Dépenses prévues de l'Agence

Aperçu de l'Agence				
(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Total du Budget principal des dépenses	280,0	330,2	285,3	286,3
Ajustements**	28,4	24,0	25,0	25,0
Dépenses nettes prévues	308,4*	354,2	310,3	311,3
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	39,6	49,4	50,3	50,2
<i>Plus : Coût des services obtenus gratuitement</i>	3,3	3,3	3,2	3,2
Coût net du programme	272,1	308,1	263,2	264,3
Équivalents temps plein	430	430	430	430

* Reflètent les meilleures estimations des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

** Les ajustements tiennent compte des approbations obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence et des mesures budgétaires.

Le gouvernement a alloué 2,65 milliards de dollars au titre d'initiatives visant à renforcer l'infrastructure provinciale et municipale et au cours des prochains mois, il entend consulter d'autres paliers de gouvernement afin d'arriver à un consensus sur l'élaboration d'un plan pluriannuel visant à améliorer l'infrastructure municipale dans les villes et les collectivités rurales à l'échelle du Canada. Les autoroutes provinciales sont également visées par ce plan. On s'attend à ce que des ententes soient signées d'ici la fin de l'exercice.

PARTIE III - PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES (PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ)

L'APECA a un secteur d'activité principal, le *Développement*. En plus, pour faciliter l'établissement de ses rapports, elle a mis sur pied un second secteur d'activité afin de saisir ses coûts *d'Administration générale*.

Secteur d'activité Développement :



Tableau 3.1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Secteur d'activité Développement				
	Prévisions de dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
en millions de dollars	259,1*	294,7	249,8	250,9
ETP	330	330	330	330

* Reflète les meilleures estimations des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice.



Objectif du secteur d'activité

L'objectif du secteur d'activité Développement de l'APECA consiste à :

« Favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région. »



Description du secteur d'activité

Ce secteur d'activité comporte les éléments d'orientation, de planification et d'exécution des programmes de l'Agence qui sont liés directement au mandat de l'organisme. Il se divise en six sous-activités, soit Action/Développement des entreprises, Coopération, Politiques, Défense des intérêts et Coordination, Programmes spéciaux, Développement panatlantique et Administration des programmes. Ces sous-activités reflètent clairement la nature des activités de l'Agence.



Tableau 3.2 - Secteur d'activité Développement
Principaux engagements pour l'atteinte des résultats, résultats prévus, activités clés et ressources

Pour fournir aux Canadiens :	Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Priorités stratégiques
Doter l'APECA de meilleurs moyens de recherche et d'analyse en matière de politiques pour appuyer la création de plus de possibilités économiques au Canada atlantique.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un cadre stratégique contemporain pour le développement économique dans la région de l'Atlantique et d'un consensus autour de ce cadre afin qu'il serve de fondement à une action coordonnée des principaux intervenants économiques. • Poursuite et promotion actives des intérêts du Canada atlantique en ce qui concerne les politiques, les programmes, les enjeux et les marchés d'approvisionnement au niveau national. • Coordination des activités et des fonctions de développement économique au Canada atlantique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques, défense des intérêts et coordination
Des services aux entreprises appuyant la croissance et la compétitivité des PME de l'Atlantique et menant à un accroissement de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois créés.	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'emplois et démarrages de nouvelles entreprises grâce à l'accès aux capitaux pour les PME de l'Atlantique. • Accroissement des possibilités pour les gens de faire l'apprentissage du processus consistant à devenir un entrepreneur et à lancer une entreprise par l'éducation à l'entrepreneurship. • Participation à des programmes répondant aux besoins spéciaux en matière d'entrepreneurship de groupes comme les Autochtones et les jeunes. • Amélioration des compétences en gestion des propriétaires/exploitants de PME. • Mise au point et commercialisation de nouvelles technologies; amélioration des compétences en technologie et croissance des secteurs stratégiques. • Accroissement de la rentabilité, des investissements et des salaires dans le secteur du tourisme. • Augmentation du nombre de PME engagées dans une activité d'exportation (nouveaux exportateurs); accroissement du nombre de PME prêtes à exporter; accroissement des ventes des exportateurs actuels et sur un ensemble diversifié de marchés. • Accroissement des investissements étrangers directs (IED) dans la région de l'Atlantique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux capitaux et à l'information • Entrepreneurship et perfectionnement des compétences • Innovation • Commerce, tourisme et investissements
Des possibilités économiques pour les régions rurales du Canada atlantique grâce au développement économique des collectivités (DEC).	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux collectivités rurales au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans stratégiques et opérationnels destinés à créer des collectivités autosuffisantes, économiquement viables. • Élargissement de l'accès aux services gouvernementaux aux entreprises (financement, counselling et information). • Augmentation du nombre de prêts et d'emplois en découlant créés et préservés dans les régions rurales grâce aux services de counselling et de financement fournis aux PME par les corporations locales de développement économique (CLDE). • Autodéveloppement des collectivités et création d'emplois de rechange dans les régions touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique des collectivités

Tableau 3.2.1 - Politiques, défense des intérêts et coordination

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
<p>Élaboration d'un cadre stratégique pour le développement économique dans la région de l'Atlantique et d'un consensus autour de ce cadre afin qu'il serve de fondement à une action coordonnée des principaux intervenants économiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • un solide fondement pour l'action coordonnée des principaux intervenants économiques au Canada atlantique • une justification crédible d'une stratégie de développement économique régional • les renseignements requis pour effectuer une recherche stratégique sur les possibilités de la région 	<ul style="list-style-type: none"> • établir un diagnostic de l'économie de l'Atlantique, qui reflète la perspective des intervenants des secteurs public et privé • élaborer un cadre intégré de recherche sur les politiques pour appuyer le développement économique de l'Atlantique, qui favorise la compréhension des enjeux et un consensus au sujet de l'action à mener au moyen de recherches, d'analyses et d'autres activités • réaliser des recherches sur les politiques auxquelles participeront directement les intervenants afin qu'elles servent de fondement pour formuler des stratégies, dégager un consensus, développer la coopération et défendre les intérêts et faire accepter les besoins de la région • effectuer des recherches et des analyses sur les tendances et les performances économiques, les capacités des secteurs, les possibilités des secteurs naissants et du secteur des ressources et les besoins des PME dans la région de l'Atlantique (les questions de développement touchant les régions rurales et côtières notamment)
<p>Poursuite et promotion actives des intérêts du Canada atlantique en ce qui concerne les politiques, les programmes, les enjeux et les marchés d'approvisionnement au niveau national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une plus grande harmonisation entre les politiques et les programmes nationaux et les conditions de développement régional • une amélioration de l'accès aux contrats fédéraux pour les entreprises de l'Atlantique afin de développer la capacité industrielle de la région 	<ul style="list-style-type: none"> • fournir aux responsables de l'élaboration des politiques du gouvernement fédéral, aux décideurs et aux autres intervenants de l'information et des avis/conseils sur la capacité et la situation de l'économie et des entreprises de l'Atlantique • fournir aux responsables de l'élaboration des politiques du gouvernement fédéral des interprétations, des avis/conseils, ainsi que de l'information sur des positions recommandées et des interventions relativement à des politiques, à des programmes et à des mesures proposés

**Tableau 3.2.1 - Politiques, défense des intérêts et coordination
(suite)**

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
	<ul style="list-style-type: none"> • l'obtention d'importantes retombées industrielles et régionales (RIR) pour les entreprises de l'Atlantique dans le cadre des grands marchés d'approvisionnement en matériel de défense 	<ul style="list-style-type: none"> • aider l'Agence spatiale canadienne (ASC) à réaliser ses objectifs en collaborant avec des sociétés de l'Atlantique et avec le personnel de l'ASC à des marchés/projets reliés à l'espace • accroître les possibilités de prospection commerciale pour les sociétés de la région en faisant visiter des installations régionales par des entrepreneurs principaux et en animant des séances d'information sur les capacités des entreprises du Canada atlantique
<p>Coordination des activités et des fonctions de développement économique au Canada atlantique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • des politiques et des programmes des ministères fédéraux qui se complètent et qui s'étayent mutuellement 	<ul style="list-style-type: none"> • présenter des exposés, échanger de l'information et coordonner des activités stratégiques dans la région de l'Atlantique au moyen de forums, comme les conseils régionaux fédéraux, le Comité fédéral-provincial d'harmonisation et d'autres consultations, réunions et forums interministériels et intergouvernementaux

Tableau 3.2.2 - Accès aux capitaux et à l'information

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
<p>Création d'emplois et démarrage d'entreprises grâce à l'accès aux capitaux et à l'information pour les PME de l'Atlantique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • de nouveaux emplois • de nouvelles entreprises • de nouvelles ventes • un accroissement de la productivité (de la valeur ajoutée par employé) 	<ul style="list-style-type: none"> • investir chaque année au moyen du Programme de développement des entreprises (PDE) de l'APECA dans environ 1 000 PME de l'Atlantique afin de les aider à créer et à préserver des emplois pour les Canadiens de la région • élargir les Services consultatifs (SC) de l'APECA et mettre davantage l'accent sur le counselling/l'encadrement, le perfectionnement des compétences/les améliorations à la productivité, ainsi que des mesures bien précises aux termes des priorités stratégiques Commerce et Innovation • examiner et promouvoir des options en matière d'investissement de capital de risque comme le Plan d'investissement communautaire du Canada (le projet pilote de Mount Pearl) et des mesures parrainées par des travailleurs (T.-N.) <p><i>Nota : Voir également Développement économique des collectivités; (page 45) - « Élargissement de l'accès aux services gouvernementaux aux entreprises ».</i></p>

Tableau 3.2.3 - Entrepreneurship et perfectionnement des compétences

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
<p>Accroissement des possibilités pour les gens de faire l'apprentissage du processus consistant à devenir un entrepreneur et à lancer une entreprise par l'éducation à l'entrepreneurship.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • la possibilité pour la majorité des élèves des écoles primaires et secondaires de suivre un programme d'études sur l'entrepreneurship/les entreprises • l'accroissement chez les élèves de 12^e année de « l'intention de lancer un jour une entreprise » (d'ici à 2002-2003) 	<ul style="list-style-type: none"> • élaborer une stratégie quinquennale d'éducation à l'entrepreneurship au Canada atlantique pour les niveaux primaire et secondaire • faire appel à des instructeurs de collèges communautaires et mettre en œuvre des concours de plans d'entreprise pour les étudiants de niveau collégial • offrir un programme d'entrepreneurship à 300 étudiants de niveau universitaire (N.-É.) • appuyer les Centres universitaires d'aide aux entreprises (N.-É.) • appuyer dans les écoles l'initiative Développement économique régional (T.-N.)
<p>Participation à des programmes répondant aux besoins spéciaux en matière d'entrepreneurship de groupes comme les Autochtones et les jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une plus grande sensibilisation des jeunes à l'entrepreneurship comme choix de carrière (d'ici à 2002-2003) • l'octroi de 450 prêts à de jeunes entrepreneurs en 2000-2001 • un accroissement du nombre de jeunes adultes qui lancent une entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • mettre en œuvre un vaste programme de sensibilisation faisant la promotion de l'entrepreneurship chez les 15 à 29 ans • fournir un appui financier continue pour le Programme de capital d'appoint ConneXion Jeunes entrepreneurs • animer un forum pour les jeunes entrepreneurs afin de leur permettre d'échanger de l'information et de discuter de pratiques exemplaires • appuyer le programme d'entrepreneurship « Je veux devenir millionnaire » pour les jeunes de 8 à 16 ans (Î.-P.-É.)

**Tableau 3.2.3 - Entrepreneurship et perfectionnement des compétences
(suite)**

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
		<ul style="list-style-type: none"> • appuyer « Capital d'entreprise pour les jeunes », qui encourage l'entrepreneurship aux fins de la création d'emplois d'été (T.-N.) • appuyer le réseau « Open for Business » et les activités connexes destinées aux jeunes (N.-É.) • à l'aide de partenariats, élaborer un programme pour jeunes entrepreneurs et créer une unité mobile de développement de l'entrepreneurship (N.-É.) • à l'aide de partenariats, définir et favoriser des projets visant à stimuler le développement économique dans les communautés autochtones (N.-B.) • assurer la coordination et l'administration de l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE) dans le cadre du développement économique des communautés autochtones (N.-B.) • établir un réseau d'information pour les entreprises autochtones par l'entremise des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)

**Tableau 3.2.3 - Entrepreneurship et perfectionnement des compétences
(suite)**

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
Amélioration des compétences en gestion des propriétaires/exploitants de PME.	<ul style="list-style-type: none"> • un accroissement de l'utilisation des produits de formation en gestion • une plus grande sensibilisation aux avantages de bonnes pratiques de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • promouvoir la Base de données sur la formation en gestion, qui fournit des renseignements sur des produits et des services de formation et qui inclut également un outil permettant de diagnostiquer personnellement ses besoins de formation • mener une étude de base pour déterminer la situation en matière de compétences en gestion qu'on observe à l'intérieur des PME au Canada atlantique • appuyer des séances de formation/d'information pour améliorer les compétences en affaires/gestion dans les PME (Î.-P.-É. et N.-B.)
	<ul style="list-style-type: none"> • une amélioration de la coordination des activités de perfectionnement des compétences dans toute la région, en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les associations industrielles et d'autres 	<ul style="list-style-type: none"> • promouvoir les supports électroniques pour l'acquisition de compétences en affaires (N.-B., N.-É.) • étudier l'effet de distorsion des compétences sur la croissance reposant sur les connaissances (les gens possédant des compétences découlant d'une formation plus poussée et obtenant plus d'emplois/rencontrant plus d'obstacles par rapport aux possibilités des gens moyennement et faiblement qualifiés) au Canada atlantique • appuyer la Newfoundland and Labrador Organization of Women Entrepreneurs (T.-N.) • appuyer les réseaux de soutien des entreprises comme Entrepreneurs with Disabilities (N.-É.)

Tableau 3.2.4 - Innovation

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
<p>Mise au point et commercialisation de nouvelles technologies; amélioration des compétences en technologie et croissance des secteurs stratégiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • de nouveaux partenariats pour la mise au point et la commercialisation de technologies <p>(objectif : 20 partenariats nationaux/internationaux par année entre des établissements de recherche et le secteur privé; entre plusieurs établissements de recherche et entre plusieurs entreprises privées)</p> <ul style="list-style-type: none"> • la commercialisation de nouveaux produits et procédés • le démarrage de PME reposant sur la technologie 	<p>Renforcer les systèmes d'innovation au moyen d'activités destinées à développer et à améliorer les liens entre les principaux innovateurs, combler les lacunes critiques sur le plan des systèmes et des infrastructures et accroître la sensibilisation et l'échange d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> • appuyer les programmes d'établissement de réseaux/liens comme les forums conjoints PME/universités qui sont prévus (N.-B.) • collaborer avec des universités comme l'Atlantic Veterinary College (Î.-P.-É.) pour appuyer des modèles de mise à l'essai/en marché des résultats de recherches • appuyer les investissements dans les infrastructures pour renforcer la capacité d'innovation de la région de l'Atlantique au moyen de mesures comme l'Initiative d'information en économie (IIE) (N.-É.) et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) • appuyer des partenariats de recherche et de développement aux fins du développement technologique comme le Centre canadien des communications marines (CCCM) (T.-N.) • appuyer des réseaux technologiques stratégiques comme l'Alliance des industries techniques (AIT) (T.-N.), l'Alliance for Marine Remote Sensing (N.-É.), le Partenariat dans l'économie du savoir (PES) (Î.-P.-É.) et l'Alliance pour la technologie de l'information du Nouveau-Brunswick (N.-B.) • soutenir le développement de la sensibilisation/l'échange d'information au moyen de séminaires, de bulletins et de séances d'information

**Tableau 3.2.4 - Innovation
(suite)**

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
	<ul style="list-style-type: none"> • augmentation du nombre de PME et de liens entre elles dans les secteurs clés • accroissement du nombre de gens techniquement qualifiés/accroissement de la capacité de gestion des technologies, technique et de recherche et de développement des PME 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer et développer les secteurs stratégiques au moyen d'activités conçues pour renforcer les grappes naissantes dans les secteurs clés, comme l'aquaculture, les industries océaniques, les appareils médicaux, la biotechnologie, la technologie de l'information, le commerce électronique, etc. • Améliorer les compétences technologiques au moyen d'activités destinées à développer ces dernières et s'attaquer aux contraintes critiques en matière de gestion technique et technologique des PME grâce au Programme de bourses d'études en gestion de la technologie
	<ul style="list-style-type: none"> • accroissement des ventes de nouveaux produits, services et procédés et adoption par les PME de technologies dernier cri 	<p>Développer la capacité d'innovation des PME en améliorant l'accès pour ces dernières au financement d'innovations risquées, appuyer la diffusion des technologies habilitantes/de la technologie et améliorer les possibilités de succès sur le plan commercial d'activités d'innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> • examiner les possibilités d'amélioration du financement aux termes du volet Innovation du Programme de développement des entreprises (PDE)

Tableau 3.2.5 - Commerce, tourisme et investissements

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
<p>Augmentation du nombre de PME engagées dans une activité d'exportation (nouveaux exportateurs); accroissement du nombre de PME prêtes à exporter; accroissement des ventes des exportateurs actuels et diversification des marchés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • un accroissement du nombre d'exportateurs potentiels qui s'engagent à exporter et qui respectent les exigences élémentaires à cet égard (capacité immédiate d'exporter/aptitudes à l'exportation - 50 par année • une augmentation du nombre de nouveaux exportateurs - 80 par année 	<p>Encourager les exportateurs potentiels parmi les PME à exporter pour pouvoir se développer; accroître l'information et les connaissances dont disposent les exportateurs potentiels et actuels sur les principales questions et possibilités commerciales</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire mieux connaître les possibilités de développement qu'offre l'exportation, notamment au moyen d'activités comme les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - des séances de sensibilisation aux échanges commerciaux et des séances d'information/d'encadrement à ce sujet pour les petites collectivités - une campagne de promotion des échanges commerciaux • fournir aux PME prêtes à exporter et aux exportateurs actuels de l'information sur les échanges commerciaux/marchés grâce à des activités comme des conférences et des séminaires complétées par la diffusion de résultats de recherches commerciales et de données sur des secteurs/marchés • cibler des missions et des acheteurs à l'étranger et des institutions financières internationales (IFI) pour faire connaître davantage les capacités d'exportation du Canada atlantique grâce à un ensemble d'activités comme l'échange de personnel des bureaux commerciaux de l'APECA/du MAECI, la fourniture d'aide à des missions étrangères et la promotion de connaissances et de compétences spécialisées de secteurs/l'identification de projets possibles d'IFI pour les entreprises de la région

**Tableau 3.2.5 - Commerce, tourisme et investissements
(suite)**

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
	<ul style="list-style-type: none"> • la fourniture aux exportateurs actuels de l'information et des compétences nécessaires et le ciblage de nouveaux marchés d'exportation - 50 par année • la pénétration avec succès par les exportateurs actuels de nouveaux marchés d'exportation - 40 par année 	<p>Favoriser le perfectionnement des compétences grâce à des activités qui ont pour cible les exportateurs potentiels, les PME prêtes à exporter et les exportateurs actuels pour fournir une formation/de l'information et des conseils adaptés à leurs besoins; développer les capacités des formateurs en commerce, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cibler des exportateurs potentiels pour la formation et, à cette fin, tenir à jour de l'information sur les PME qui sont des exportateurs potentiels • offrir une formation en commerce adaptée aux nouveaux exportateurs et aux exportateurs actuels et, à cette fin, identifier les besoins et personnaliser la formation en fonction des compétences exigées • prévoir des services de counselling individuel pour les entreprises prêtes à exporter afin d'accroître leurs possibilités de pénétrer avec succès un marché d'exportation • développer les connaissances et les compétences spécialisées des consultants/conseillers commerciaux en établissant des alliances entre des consultants/conseillers commerciaux de l'Atlantique et des consultants/conseillers commerciaux au niveau national/international et en enseignant aux formateurs des régions rurales comment former des exportateurs potentiels

**Tableau 3.2.5 - Commerce, tourisme et investissements
(suite)**

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
		<p>Chercher à améliorer les instruments financiers actuels de l'APECA pour réduire les risques liés aux échanges commerciaux et améliorer la planification/le développement des marchés internationaux pour inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • revoir le volet Expansion du commerce et commercialisation du Programme de développement des entreprises (PDE) • utiliser les SC pour inclure un encadrement/des avis techniques à l'intention des nouveaux exportateurs et ainsi améliorer la qualité des plans d'affaires • appuyer des activités de développement du commerce extérieur qui visent toute la région de l'Atlantique grâce au prolongement de l'Entente sur la promotion du commerce extérieur (EPCE)
<p>Accroissement de la rentabilité, des investissements et des salaires dans le secteur du tourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • des produits d'une qualité et d'un rendement supérieurs, et plus attirants à l'échelle internationale • des produits rapportant davantage et donnant un meilleur rendement d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> • définir des critères d'identification de produits au rendement élevé • élaborer pour l'APECA des politiques et (lorsque c'est possible) des politiques conjointes de l'APECA et des provinces mettant davantage l'accent sur les investissements dans les produits préférés comme dans le cadre de mesures comme le Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA)

**Tableau 3.2.5 - Commerce, tourisme et investissements
(suite)**

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
	<ul style="list-style-type: none"> • des périodes annuelles d'emploi plus longues • la conversion au tourisme des secteurs traditionnels fondés sur les ressources dans les collectivités démontrant des avantages concurrentiels évidents et durables • un accroissement de l'accès aux capitaux en faisant davantage accepter et comprendre la valeur du tourisme • une augmentation des dépenses des touristes de l'extérieur du Canada atlantique 	<ul style="list-style-type: none"> • amener les provinces à renouveler leur engagement à l'égard du PTCA • coordonner les ressources du gouvernement fédéral pour appuyer les produits préférés • appuyer et promouvoir des activités liées à la qualité (comme le système de classement des établissements d'hébergement Canada Select, l'évaluation mystère et la sensibilisation aux pratiques exemplaires) • mener des missions liées aux pratiques exemplaires englobant les secteurs public et privé, et établir un programme officiel d'études sur les pratiques exemplaires pour les localités et les marchés touristiques modèles et le promouvoir auprès des collectivités où le tourisme est durable qui ont été identifiées • définir des critères d'identification et de classement des attributs clés des collectivités où le tourisme est durable • déterminer et rechercher des sources additionnelles de capitaux de placement • promouvoir des produits à haute valeur potentielle auprès du secteur privé et des prêteurs • étudier la possibilité d'établir un fonds pour le secteur • promouvoir le secteur du tourisme auprès de groupes cibles dans tout le Canada atlantique

**Tableau 3.2.5 - Commerce, tourisme et investissements
(suite)**

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
		<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer des mesures de promotion grâce : <ul style="list-style-type: none"> - au Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA) (États-Unis/Royaume-Uni, Japon et Allemagne) - à Tourisme Atlantique (Centres de villégiature de l'Atlantique, Croisières de l'Atlantique et Phares du Canada atlantique) - à une intégration à l'action de la Commission canadienne du tourisme - aux bureaux régionaux - aux initiatives d'amélioration de la connectivité technologique
<p>Accroissement des investissements étrangers directs (IED) dans la région de l'Atlantique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • des investissements, des renseignements et des pistes pour les sociétés • un accroissement des mesures d'investissement visant toute la région de l'Atlantique 	<p>Renforcer les partenariats pour l'investissement par la liaison et la défense des intérêts avec Partenariats Investissements Canada (PIC) et une plus grande coopération entre les provinces et l'APECA au niveau de la promotion des investissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • liaison, défense des intérêts et participation à des missions avec PIC • coordination de la promotion des recherches/de l'approche en matière d'investissements au Canada atlantique

**Tableau 3.2.5 - Commerce, tourisme et investissements
(suite)**

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
		<p>Élaborer et fournir des renseignements généraux sur la région en tant que lieu d'investissement possible et présenter le profil de la région dans le cadre de missions d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer la présence, et la collaboration, de l'APECA et des provinces à l'intérieur de missions et à des conférences, ainsi qu'à des activités organisées par l'Agence • mettre au point un site Web de l'APECA sur les investissements pour fournir de l'information à ceux qui cherchent des lieux où investir/aux investisseurs corporatifs • participer à l'affectation à court terme d'agents auprès d'ambassades/de consulats canadiens dans le cadre d'échanges à des fins commerciales/d'investissement <p>Identifier et analyser les facteurs clés qui influencent les investissements des sociétés étrangères au Canada atlantique et élaborer des documents d'information/de sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • mener une étude sur les investissements étrangers pour déterminer les raisons pour lesquelles des sociétés étrangères se sont établies/ont investi dans la région et les facteurs clés qui contribuent à les y attirer • analyser et faire valoir les facteurs autres que les facteurs coûts qui attirent les investisseurs et ceux qui facilitent les investissements en région rurale

Tableau 3.2.6 - Développement économique des collectivités

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
<p>Appui aux collectivités rurales pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques et opérationnels destinés à créer des collectivités autosuffisantes, économiquement viables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • un accroissement de l'utilisation de la planification communautaire intégrée • la création d'emplois et le développement des infrastructures stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> • poursuivre les partenariats en cours avec les organismes de développement économique régional, sous réserve de la réception de plans stratégiques et opérationnels intégrés pour les collectivités • investir dans des activités et des projets d'appui aux entreprises par l'entremise d'organismes de développement économique des collectivités • cerner et appuyer des mesures clés pour le développement et la diversification de l'économie de la péninsule acadienne (N.-B.)
<p>Élargissement de l'accès aux services gouvernementaux aux entreprises (financement, counselling et information).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une augmentation du nombre de services/programmes gouvernementaux accessibles au niveau local, surtout dans les régions rurales et les communautés autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> • développer des réseaux d'information avec les communautés autochtones locales et les organismes de développement économique régional • étoffer les efforts d'extension des services des centres de services aux entreprises du Canada en Atlantique pour améliorer l'accès à l'information commerciale • assurer directement des services aux PME et du leadership en matière de développement économique grâce au réseau des bureaux de district de l'APECA (N.-B.) • accroître le rôle des bureaux locaux de l'APECA dans la partie continentale de la Nouvelle-Écosse (N.-É.)

**Tableau 3.2.6 - Développement économique des collectivités
(suite)**

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
<p>Augmentation du nombre de prêts et d'emplois en découlant qui sont créés et préservés dans les régions rurales grâce aux services de counselling et de financement fournis aux PME par les corporations locales de développement économique (CLDE).</p> <p>Développement autonome des collectivités et création d'emplois de rechange dans les régions touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique. (Programme d'adaptation et restructuration des pêches canadiennes - PARPC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • emplois créés et préservés dans les régions rurales • la réception d'environ 8 000 demandes de renseignements/ d'information et séances de counselling durant l'année financière 2000-2001 • un accroissement du leadership communautaire dans les secteurs reliés au développement économique • des PME viables et la création d'emplois dans des secteurs autres que les secteurs traditionnels liés à la pêche et à la transformation du poisson 	<ul style="list-style-type: none"> • poursuivre les partenariats en cours et maintenir l'aide financière accordée aux CLDE • l'octroi de 1 250 prêts à des PME en 2000-2001 par les CLDE • aider à la mise au point d'un système d'information sur la gestion des prêts (N.-É.) • élaborer des plans stratégiques avec/pour les régions/collectivités touchées par la réduction de la pêche • faciliter la transition des municipalités au développement économique à l'aide d'ateliers, de cours/programmes de formation, et d'information financière (T.-N.) • établir des fonds communautaires d'investissement pour permettre aux collectivités de jouer un rôle à l'intérieur du processus décisionnel relié à des projets commerciaux (T.-N.) • consulter en permanence des leaders et des intervenants communautaires par l'entremise de trois comités consultatifs au sujet de la mise sur pied, de l'approbation, et de la réalisation de projets aux termes de la composante de développement économique du PARPC (N.-É.) • investir dans des infrastructures économiques stratégiques, des activités autres que commerciales et un nombre limité de projets d'infrastructures clés conformes aux plans communautaires de développement stratégique et qui visent la diversification de l'économie

**Tableau 3.2.6 - Développement économique des collectivités
(suite)**

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés
		<ul style="list-style-type: none">• assurer aux PME l'accès aux capitaux pour diversifier de façon importante l'économie et pour encourager l'innovation et favoriser la compétitivité

Le tableau 3.2.7 (ci-dessous) présente les ressources qui devraient être affectées aux activités énumérées dans les tableaux précédents. Ces ressources représentent les dépenses prévues pour tous les programmes de l'Agence (PDE, SC et COOPÉRATION) et incluent les subventions et les contributions, de même que les ressources de fonctionnement.

Les ressources indiquées dans le tableau ne reflètent que les dépenses liées aux Principaux engagements pour l'atteinte des résultats et aux résultats prévus définis aux présentes. Ces totaux n'incluent pas toutes les dépenses de l'Agence.

Tableau 3.2.7 - Ressources du secteur d'activité Développement, selon les priorités stratégiques

Priorités stratégiques	Ressources (en millions de dollars)		
	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Politiques, défense des intérêts et coordination	1.8	1.7	1.7
Accès aux capitaux et à l'information ¹	93.2	94.2	94.2
Entrepreneurship et perfectionnement des compétences ²	12.3	12.1	11.6
Innovation ²	29.2	33.0	37.1
Commerce, tourisme et investissements ²	28.7	23.8	16.4
Développement économique des collectivités ^{1,2}	75.6	55.9	33.8
TOTAL :	240.8	220.7	194.8

1. Les centres de services aux entreprise du Canada (CSE) de la région atlantique sont les principaux outils pour s'attaquer aux objectifs de chacune de ces priorités. Les ressources connexes destinées aux CSEC sont déclarées sous la priorité Développement économique des collectivités.

2. Chacune de ces priorités inclut des activités financées au moyen d'une aide directe aux entreprises (grâce aux programmes PDE ou SC de l'APECA). Les ressources liées à ces activités sont déclarées sous la priorité Accès aux capitaux et à l'information.

Secteur d'activité Administration générale :



Tableau 3.3 : Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Secteur d'activité Administration générale				
	Prévisions des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
en millions de dollars	13,4*	13,4	13,4	13,4
ETP	100	100	100	100

* Reflète les meilleures estimations des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice.



Objectif du secteur d'activité

L'objectif du secteur d'activité Administration générale de l'APECA est le suivant:

Veiller à la gestion efficace et efficiente des ressources de l'APECA et à la mise en place des systèmes et services administratifs permettant d'appuyer la prise de décisions par la direction, la reddition de comptes et le contrôle opérationnel.



Description du secteur d'activité

Ce secteur d'activité comprend le cabinet du Ministre et le bureau du Président; les services du personnel, des finances et des systèmes et les autres services de soutien administratif dispensés au Siège social et dans les bureaux régionaux; les activités de vérification interne; les services juridiques; les activités de communication du Siège social qui ne sont pas rattachées à des programmes particuliers.



Tableau 3.4 - Secteur d'activité Administration générale

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats, résultats prévus, activités clés et ressources

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	Résultats prévus	Activités clés		
<p>Veiller à la gestion efficace et efficiente des ressources de l'APECA et à la mise en place des systèmes et services administratifs permettant d'appuyer la prise de décisions par la direction, la reddition de comptes et le contrôle opérationnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une amélioration de l'information sur l'efficacité des programmes et des services de l'APECA • l'assurance qu'on fournira avec exactitude et en temps opportun de l'information et des analyses financières • d'ici au 31 mars 2001, l'assurance que l'Agence se conformera à la Stratégie d'information financière (SIF) • pour le public et les intervenants, une meilleure compréhension de ce que fait l'APECA, des raisons pour lesquelles son travail est nécessaire et des résultats atteints et une plus grande connaissance des programmes et des services gouvernementaux offerts aux entreprises • un accroissement de la qualité de l'information générale • une plus grande disponibilité de l'information générale • la réalisation des priorités liées au milieu de travail à l'APECA définies dans le sondage d'opinion réalisé auprès des employés. 	<ul style="list-style-type: none"> • mener des études, des évaluations et des vérifications des programmes et des services de l'APECA • fournir mensuellement des états financiers et un rapport des sommes recouvrables, ainsi qu'un rapport d'analyse à l'appui • mettre en œuvre un système complet de rapports financiers axé sur les usagers et s'appuyant sur les outils d'analyse pertinents • faire davantage connaître et appuyer le programme du Gouvernement du Canada destiné à développer une meilleure qualité de vie pour les Canadiens • faire mieux connaître la façon dont l'APECA contribue actuellement à améliorer la qualité de vie des Canadiens de la région • faire davantage connaître les services et les produits que l'APECA offre aux entreprises • créer une série de modules de programme pour faciliter la collecte de données générales • former le personnel non technique à la récupération d'information se rapportant à son milieu de travail • appuyer activement les activités et les efforts permanents de la haute direction pour donner suite au sondage • définir et gérer avec équité et transparence les conséquences pour les ressources humaines de la conversion à la Norme générale de classification (NGC) afin d'améliorer l'image de l'Agence comme milieu de travail préféré 		
Ressources (en millions de dollars)	2000-2001	2001-2002	2002-2003	
Activités clés pour le secteur d'activité Administration générale	6,8	6,7	6,7	

PARTIE IV - MESURES HORIZONTALES (RÉSULTATS PRÉVUS)



Stratégie de développement durable (SDD) de l'APECA

Durant la période de planification, l'APECA entend s'appuyer sur les succès de sa première Stratégie de développement durable pour établir et mettre en œuvre, à l'aide des connaissances et de l'expérience acquises, des objectifs plus précis pour sa deuxième stratégie. Pour lui permettre de réaliser ses objectifs en matière de développement durable, l'APECA a comme principales priorités de compléter son Système de gestion environnementale (SGE) et d'établir sa deuxième stratégie de concert avec son personnel, les intervenants et les experts du domaine du développement durable.

Voici les principaux résultats et les activités clés se rattachant à la Stratégie de développement durable pour la période 2000-2001 à 2002-2003 :

Stratégie de développement durable de l'APECA	
Principaux résultats	Activités clés
Poursuite des progrès menant à la réalisation des objectifs actuels de l'APECA en matière de développement durable : <ul style="list-style-type: none"> • Montrer l'exemple dans la gestion environnementale des opérations à l'APECA • Promouvoir les collectivités et les entreprises viables au Canada atlantique • Faire progresser le secteur des industries de l'environnement au Canada atlantique 	Compléter le Système de gestion environnementale (SGE) de l'Agence
	Communiquer le SGE à tout le personnel de l'APECA et en faire la promotion auprès de l'ensemble des employés
	Évaluer les résultats selon le plan du SGE et adopter des mesures correctrices au besoin
Établir une stratégie de développement durable pour la période 2001 à 2003	Évaluer les résultats et les réalisations de la première stratégie de développement durable
	Consulter le personnel et les intervenants pour mettre au point de futures orientations
	Mettre en œuvre la Stratégie de développement durable pour la période 2001 à 2003



Appui de l'APECA à la politique de développement rural du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral reconnaît que le développement des collectivités est un processus ascendant et que les Canadiens des régions rurales sont les mieux placés pour concevoir leurs propres stratégies de développement. Afin de concrétiser la priorité accordée au renouveau des régions rurales, le gouvernement fédéral a approuvé en décembre 1998 une politique de développement à leur intention et des axes prioritaires d'intervention fédérale qui avaient été identifiés par les Canadiens de ces régions. Les Canadiens des provinces de l'Atlantique ont participé au processus du Dialogue rural qui a contribué à façonner les axes prioritaires d'intervention destinés à répondre aux besoins des régions rurales. La mesure est dirigée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Dans les provinces de l'Atlantique, l'APECA assume la direction et continuera à assumer la présidence des quatre équipes du Partenariat rural canadien (PRC). Ces équipes, qui sont composées de représentants de ministères fédéraux et provinciaux, ont pour mandat d'aider les collectivités rurales à tirer pleinement profit des possibilités de développement économique.

En se fondant sur ces priorités stratégiques, y compris sur le développement économique des collectivités, l'Agence contribue à relever les défis auxquels sont confrontées les collectivités rurales et les communautés autochtones de l'Atlantique. Les activités clés et les résultats prévus définis dans le présent document montrent comment l'Agence contribue énormément à l'heure actuelle à répondre aux besoins des régions rurales définis par les participants au processus du Dialogue rural. L'APECA, par exemple, est le principal bailleur de fonds du réseau des corporations locales de développement économique (CLDE) et continue à l'appuyer. Les CLDE fournissent des services de prêts et de counselling aux entreprises à tous les Canadiens des régions rurales de l'Atlantique.

Le Programme de développement des entreprises (PDE), qui est le principal outil de l'APECA pour aider les PME, constitue un élément clé de la fourniture de capitaux aux entreprises et aux collectivités des régions rurales. L'aide fournie grâce au PDE est orientée dans une proportion d'environ 65 % vers des entreprises ou vers des organismes de développement économique situés en milieu rural.

L'APECA continuera à collaborer au dossier des régions rurales dans le cadre de son mandat et à définir de nouveaux partenariats avec le secteur privé, les collectivités et les gouvernements fédéral et provinciaux pour stimuler les possibilités de développement économique au profit des collectivités de ces régions.

PARTIE V - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Tableau 5.1 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Subventions				
Développement	4,7	5,0	2,0	2,0
Contributions				
Développement	246,6	293,6	254,0	256,5
Total	251,3	298,6	256,0	258,5

Tableau 5.2 : Source de recettes non disponibles

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Rendement des investissements	0,7	0,6	0,5	0,4
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	32,7	41,6	41,6	41,6
Frais de service	6,0	7,0	8,0	8,0
Recettes non fiscales diverses	0,2	0,2	0,2	0,2
Total des recettes disponibles et non disponibles	39,6	49,4	50,3	50,2

Tableau 5.3 : Coût net des programmes pour l'exercice

(en millions de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues	354,2
<i>Plus : Services reçus gratuitement</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	1,8
Contributions comprenant la part des employeurs de leurs cotisations d'assurance et les coûts payés par le SCT	15,0
	357,5
Moins : Recettes non disponibles	49,4
Coût net des programmes pour 2000-2001	308,1

PARTIE VI - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES



Site Web de l'APECA

<http://www.acoa-apeca.gc.ca>



Publications

Les publications suivantes contiennent des renseignements supplémentaires sur les programmes de l'APECA :

Brochures sur les programmes :

- Programme de développement des entreprises (PDE)
- Feuillet d'information sur le Programme de développement des entreprises :
 - Le financement de la mise sur pied, de l'agrandissement et de la modernisation d'entreprises
 - Le développement d'idées novatrices
 - L'amélioration de la compétitivité
 - Les projets non commerciaux
- Entente de COOPÉRATION Canada - provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur
- Le commerce - La région de l'Atlantique : perspectives
- Profitez des Partenariats de R-D avec Israël
- L'APECA et les corporations locales de développement des entreprises

Autres publications :

- Profil de l'agence: Ensemble pour une économie plus forte
- Rapports annuels de l'APECA (1989-1990, 1990-1991, 1991-1992)
- Rapport quinquennal présenté au Parlement (1988-1993, 1993-1998)
- Rapport sur le rendement au Parlement (période se terminant le 31 mars 1999)
- Perspectives de développement durable - Promouvoir l'efficacité environnementale et l'innovation (décembre 1997)
- Mise en œuvre d'une Stratégie de promotion de l'entrepreneurship au Canada - Le cas de la région de l'Atlantique (Organisation de coopération et de développement économiques/APECA)
- État de la petite entreprise et de l'entrepreneurship dans la région de l'Atlantique (1996 et 1998)
- Créer une entreprise : passer de l'idée à l'action
- Sommaire de l'étude des caractéristiques et besoins des jeunes entrepreneurs et des jeunes désireux de devenir entrepreneurs au Canada atlantique
- Profils de jeunes Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique qui ont osé essayer.
- Réaliser ses rêves – Possibilités de réussites en entrepreneuriat
- L'enseignement entrepreneurial - la filière atlantique
- Guide-info – Lancer a propre entreprise pour les jeunes entrepreneurs
- Examen des hypothèses et de la méthode utilisées par l'APECA pour évaluer les créations d'emplois et les répercussions sur le chômage, Rapport définitif (PricewaterhouseCoopers, Septembre 1998)

Études et rapports de recherche stratégique :

- Le Canada atlantique : Rendez-vous avec le changement (Une étude de l'économie de l'Atlantique)
- Aperçu de l'approche adoptée par l'APECA à l'égard des PME et du soutien dont elles bénéficient depuis 1993
- Le Canada atlantique et les 50 États : Comparaison de leur développement (NAPG - juin 1996)
- Le Canada atlantique et le monde : Comparaison de leur développement (NAPG - juin 1996)
- Étude de la région de l'Atlantique à partir de l'indice du développement humain (Informetrica - mars 1996)
- Rapport de projet : Une comparaison des coûts d'affaires 1996 dans la région atlantique du Canada et aux États-Unis (KPMG - avril 1996)
- Perspectives d'avenir pour les entreprises fondées sur la biotechnologie au Canada atlantique (janvier 1997)
- Méthodes employées par les nations à l'avant-garde pour instituer des pratiques exemplaires de gestion dans les petites et moyennes entreprises, et leur utilité dans la région de l'Atlantique (ATI)
- La région de l'Atlantique dans l'avenir : tendances, défis et possibilités (septembre 1997)
- L'Avantage concurrentiel du Canada Atlantique - Une comparaison des coûts des entreprises au Canada atlantique, en Europe et aux États-Unis (KPMG, octobre 1997)
- Les partenariats et le développement économique communautaire : l'exemple du Grand Moncton (Mandale et Chiasson, mars 1998)
- Perspectives comparatives du développement régional (mars 1998)
- La productivité : secret de la réussite économique (mars 1998)
- Étude sur l'utilisation du gaz naturel : Régions extracôtières de Terre-Neuve - 1998

- Le développement des compétences dans une économie axée sur le savoir : Rapport sommaire de la conférence (APECA - juin 1999)
- Besoins en compétences dans le secteur primaire de la région de l'Atlantique, Rapport final, préparé pour la conférence sur le « Développement des compétences dans une économie axée sur le savoir » (InnovaQuest, Charles Davis; Les Hulett; pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique - 1999)
- L'industrie du bois dans le Canada atlantique : Pleins feux sur la valeur ajoutée (APECA - 1998)
- Perspectives de croissance des grappes industrielles basées sur la connaissance au Canada atlantique - Rapport Final Première Partie : Concepts, Analyses et Recommandations; Deuxième Partie : Six Profils de Grappes (1997 - Nordicity Group Ltd)

Pour obtenir ces publications, s'adresser à :

Direction des communications

Siège social de l'APECA

Centre Croix Bleue

644, rue Main

C.P. 6051

Moncton (Nouveau-Brunswick)

E1C 9J8

1-800-561-7862 (sans frais)

(506) 851-2271 (téléphone)

(506) 851-7403 (télécopieur)



Liste des bureaux

a. Agence de promotion économique du Canada atlantique

Siège social de l'APECA

C. P. 6051

644, rue Main

Moncton (Nouveau-Brunswick)

E1C 9J8

(506) 851-2271 (téléphone)

(506) 851-7403 (télécopieur)

APECA, Nouveau-Brunswick
C. P. 578
570, rue Queen, 3^e étage
Fredericton (Nouveau-Brunswick) (506) 452-3184 (téléphone)
E3B 5A6 (506) 452-3285 (télécopieur)

APECA, Terre-Neuve et Labrador
Immeuble John-Cabot, 11^e étage
C. P. 1060, succursale C
10, rue Barter's Hill
St. John's (Terre-Neuve) (709) 772-2751 (téléphone)
A1C 5M5 (709) 772-2712 (télécopieur)

APECA, Nouvelle-Écosse
Bureau 600, 1801, rue Hollis
C. P. 2284, succursale M
Halifax (Nouvelle-Écosse) (902) 426-6743 (téléphone)
B3J 3C8 (902) 426-2054 (télécopieur)

APECA, Île-du-Prince-Édouard et Tourisme
C. P. 40
100, rue Sydney
Pièce 325, 3^e étage
Charlottetown (Î.-P.-É.) (902) 566-7492 (téléphone)
C1A 7K2 (902) 566-7098 (télécopieur)

APECA, Ottawa
C. P. 1667, succursale B
60, rue Queen, 4^e étage
Ottawa (Ontario) (613) 954-2422 (téléphone)
K1P 5R5 (613) 954-0429 (télécopieur)

b. Société d'expansion du Cap-Breton

Société d'expansion du Cap-Breton
C. P. 1750
4^e étage, Commerce Tower
15, rue Dorchester
Sydney (Nouvelle-Écosse) (902) 564-3600 (téléphone)
B1P 6T7 (902) 564-3825 (télécopieur)

INDEX PAR SUJET

-A-

Accès aux capitaux 8, 9, 30, 33, 42, 47, 48

Adaptation 14

Administration générale 6, 29, 49, 50

Approvisionnement 8, 30, 31, 32

Autochtones 3, 30, 34, 35, 45, 52

-C-

Cap-Breton 5, 7, 24-26, 59

Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) 9, 14, 35, 45, 48

Commerce 1, 8, 9, 11, 16, 17, 26, 30, 33, 38, 44, 48, 55

COOPÉRATION 14, 48, 55

Corporations locale de développement 13, 14, 30, 46, 52, 55

Création d'emploi(s) 1, 7, 9, 19, 25, 30, 33, 35, 45, 46

-D-

Développement 6-9, 11, 13-16, 26, 29, 30, 45-48, 51-53, 55-58

Développement économique 5, 7-9, 13-17, 19-21, 25, 27, 29, 30-35, 45-48, 52, 56, 57

Développement régional 15, 31, 57

-E-

Économie 1, 3, 7, 8, 15-27, 31, 37, 45-47, 56-58

Économie du savoir 1, 19, 37

Entente de développement économique régionale 27

Entrepreneur (Entrepreneurship) 1, 2, 7-10, 14, 23, 25, 30, 32, 34-36, 48, 56

-F-

Fédéral-provincial 19, 32

-G-

Gestion 9, 10, 12, 17, 23, 30, 36, 38, 46, 49-51, 57

-I-

Île-du-Prince-Édouard 15, 18, 26, 27, 59

Initiative conjointe de développement 35

Innovation 1, 2, 8, 10, 12, 16, 17, 20, 25, 30, 33, 37, 38, 47, 48, 56

Investissements 1, 3, 8, 9, 11-14, 16, 19, 21, 22, 24, 26, 27, 30, 33, 37, 39, 40-44, 48, 53

-J-

Jeunes 10, 13, 19, 22, 30, 34, 35, 56

-L-

Loi sur les langues officielles 17

-M-

Mandat 5, 7, 8, 15, 17, 29, 52

Mesures horizontales 51

Mission 5, 13

-N-

Nouveau-Brunswick 15, 18, 20, 21, 37, 58, 59

Nouvelle-Écosse 18, 24-26, 59

-O-

Objectif 7, 10, 13, 23, 29, 37, 49

-P-

Partenariat du tourisme du Canada 41, 43

Perfectionnement des compétences 1, 8-11, 17, 30, 33-36, 40, 48

Politiques 1, 3, 5-8, 11, 29, 30-32, 41, 48

Portefeuille de l'Industrie 1

Principaux engagements pour l'atteinte 7, 30-48, 50

Priorités stratégiques 7-9, 14, 30, 33, 48, 52

Produit intérieur brut (PIB) 18, 20-22, 24

Programme de développement des entreprises (PDE) 9, 11, 14, 33, 38, 41, 52, 55

Programme d'adaptation et de restructuration 25

Publications 55, 56, 58

-R-

Recherche(s) 1-3, 8, 10, 12, 13, 18, 20, 25, 30, 31, 37-39, 42, 43, 57

Renseignements financiers 53

Retombées industrielles et régionales (RIR) 32

Rural 2, 3, 13, 14, 17, 19, 20, 22, 25, 30, 31, 40, 44-46, 52

-S-

SECB 5, 7

Secteur d'activité 6, 29, 30, 48, 49, 50

Services consultatifs (SC) 13, 33

Site Web 44, 55

Stratégie de développement durable (SDD) 51

Structure hiérarchique 5

-T-

Technologie de l'information (TI) 19-21, 37, 38

Terre-Neuve et Labrador 18, 21, 22, 23, 59

Tourisme 1, 8, 11, 12, 18, 20, 22, 24, 25, 30, 39-44, 48, 59